

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Djillali Liabes
Faculté des sciences économiques et sciences de gestion
Département de sciences commerciales



Magister en science de gestion
Spécialité : finance et contrôle

Thème

Le risque de crédit de l'évaluation traditionnelle au Scoring

Présentée par :

- Mme :Hadji Amel

Encadré par :

- Professeur LEBIG Mohamed El Bachir

Membres de jury :

M^r SALAH Ilyés, professeur université Sidi Bel Abbés, Président

M^r LEBIG Mohamed El Bachir, Professeur université Sidi Bel Abbés, Encadreur

M^r DANI EL KEBIR Maachou, Professeur université Sidi Bel Abbés, Examineur

M^r BENSALIM Mohamed, Maitre de conférences université Sidi Bel Abbés, Examineur

*Introduction
générale*

*Chapitre I: Nature
et diversité des
risques bancaires*

Chapitre II :
L'évaluation du
risque de crédit.

Chapitre III :
Etude de cas.

*Conclusion
générale*

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à mon directeur de mémoire le professeur LEBIG Mohamed EL Bachir qui a cru en moi et a su me guider et me faire progresser tout au long de ce travail de recherche , tout en me laissant la liberté dont j'avais besoin , je ne peux que louer ses qualités humaines .

Je remercie également les membres du jury pour l'honneur qu'ils me font en acceptant de juger ce travail et de participer à la soutenance.

Je tiens également à adresser mes sincères remerciements à monsieur BENSALIM Mohamed , pour ses conseils qui m'ont été d'une grande aide .

Je tiens aussi à remercier tout mes enseignants de la classe de magister : M^r BACHOUNDA, M^r DANI, M^r SALAH, M^r BENAMEUR, ^{Melle} ABBES pour leur aide précieuse et leur assistance.

Je suis très reconnaissante à monsieur le directeur de la banque extérieur d'Algérie (BEA) pour sa contribution et à M^r AHMED RABAH Mokhtar pour son aide précieuse.

Je présente aussi mes remerciements à tous mes amis qui ont contribué de près ou de loin dans ce modeste travail.

Dédicace

Je dédié ce modeste travail à :

La mémoire de mon père

Ma chère mère que dieu la protège

Mes beaux parents

Mon cher mari qui m'a beaucoup soutenu

Toute ma famille

Tous mes proches et mes amies

Ainsi qu'à toute personne qui m'est très chère

Table des matières

Introduction générale	01
Chapitre 1 : Nature et diversité des risques bancaires	05
Introduction au chapitre 1	05
Section 1 : le risque de crédit bancaire	07
I.1.1 Notion de risque	07
I.1.2 Définition du risque de crédit	09
I.1.3 Les facteurs influençant le risque de crédit	10
I.1.3.1 Le risque particulier	10
I.1.3.2 Le risque sectoriel.....	11
I.1.3.3 Le risque général.....	12
I.1.4 Les différents types de risque de crédits	13
I.1.4.1 Le risque d'immobilisation.....	14
I.1.4.2 Le risque de non remboursement.....	15
I.1.4.3 Le risque de liquidité	16
Section 2 : le risque de marché	18
I.2.1 Définition du risque de marché.....	19
I.2.2 Les différents types de risque de marché	19
I.2.2.1 Le risque de taux d'intérêt	19
I.2.2.2 Le risque de change	20
I.2.2.3 Le risque de position sur action	21
Section 3 : Le risque opérationnel	22
I.3.1 Présentation du concept	22
I.3.2 Définition du risque opérationnel	23
I.3.3 Les composantes du risque opérationnel	24
I.3.3.1 Risque de défaillance opérationnel.....	24
I.3.3.2 Risque juridique	25
I.3.3.3 Risque fiscale	26

Table des matières

I.3.3.4 Risques humains et fraudes.....	26
I.3.3.5 Risque de non-conformité.....	27
I.3.3.6 Risque de blanchiment de l'argent sale.....	27
I.3.4 Les autres risques :	28
I.3.4.1 Le risque de règlement	28
I.3.4.2 Le risque stratégique	29
I.3.4.3 Le risque de réputation	29
I.3.4.4 Le risque systémique	30
Conclusion du chapitre 1	32
Chapitre 2 : Evaluation du risque de crédit	33
Introduction au chapitre 2	33
Section 1 : Evaluation du risque de crédit par la méthode traditionnelle ...	34
II.1.1 Définition de l'analyse financière	34
II.1.2 L'importance de l'analyse financière	35
II.1.3 Les instruments d'évaluation	36
II.1.3.1 L'équilibre financier	36
II.1.3.1.1 Le fond de roulement (FR)	38
II.1.3.1.2 Le besoin de fonds de roulement(BFR)	40
II.1.3.1.3 Trésorerie.....	40
II.1.3-2 Les ratios et la capacité d'autofinancement	43
II.1.3-2-1 Les ratios	43
II.1.3-2-2 La capacité d'autofinancement CAF	48
Section02 : Evaluation du risque de crédit par la méthode des scores	51
II.2.1 : Notion De Score	51
II.2.2 : Objective du crédit scoring	51
II.2.3 : présentation des expériences de certains pays	55
II.2.3.1 : l'approche multidimensionnelle «ALTMAN »	55

Table des matières

II.2.3.2 La fonction collongues	57
II.2.3.3 Le modèle Conan et Holder	58
II.2.3.4 Le score de l'A.F.D.C.C	59
II.2.3.5 Les travaux de la centrale des bilans de la banque de France	62
II.2.4 : l'analyse discriminante	64
II.2.5 Etape de l'élaboration de la fonction score	67
II.2.5.1 L'échantillonnage et la population ciblée	67
II.2.5.2 Modèle multi varié de classification entre deux populations	68
II.2.5.3 Interprétation des résultats.....	71
Section03 Intérêts et limites des deux méthodes d'évaluation du risque de crédit	72
II.3.1 Intérêts et limites du crédit scoring	72
II.3.1.1 : Intérêts	72
II.3.1.2 : Limites	73
II.3.2 Intérêts et limites de la méthode traditionnelle	74
II.3.2.1 Intérêts	74
II.3.2.2 Limites	74
Conclusion du chapitre2	75
Chapitre 03 : étude de cas	76
Introduction au chapitre 3	76
Section01 : présentation de la BEA	76
III.1.1 Généralités sur la BEA.....	76
III.1.1.1 Historique	76
III.1.1.2 Missions	79
III.1.2 L'organigrammes de la BEA	80
III.1.2.1 Différents services.....	81
Section 02 Présentation du dossier de crédit	83
III.2.1 Présentation du projet.....	83
III.2.2 les ressources matérielles	85

Table des matières

III.2.3 les ressources humaines	85
III.2.4 les principaux clients et fournisseur	85
Section 03 L'évaluation du risque	87
III.3.1 Par l'analyse financière	87
III.3.1.1Présentation de la structure du bilan	87
III.3.1.2 L'analyse de l'équilibre financier	89
III.3.1.3 L'analyse par la méthode des ratios	93
III.3.2 Par la méthode des scores.....	102
Conclusion du chapitre 3	106
Conclusion générale	
Bibliographie	
Liste des abréviations	
Liste des tableaux et figures	
Annexes	

Table des matières

Liste des figures

Figure 1 : le champ des risques bancaires	08
Figure 2 : Représentation de l'équilibre financier.....	38
Figure 3 : Représentation du fond de roulement	39
Figure 4 : La construction du score.....	53
Figure 5 :L'organigramme de l'agence.....	80
Figure 6 : Structure de l'actif.....	87
Figure 7 : Structure du passif.....	88
Figure 8 : L'évolution du fond de roulement	89
Figure 9 : L'évolution du besoin en fond de roulement	91
Figure10 : L'évolution du FR,BFR, et la trésorerie	92
Figure11 : Evolution du chiffre d'affaire	97
Figure12 : Evolution de la valeur ajoutée	98
Figure13 : Représentation des ratios d'activité 2010	100
Figure14 : Représentation des ratios d'activité 2011	100
Figure15 : Représentation des ratios d'activité 2012	101

Liste des tableaux

Tableau n°01 : les ratios discriminants selon le modèle d'ALTMAN.....	56
Tableau n°2 :Le score « Z » de la fonction collongues.....	57
Tableau n°03 : Probabilité de défaillance selon Le modèle Conan et Holder....	59
Tableau n°4 : calcule du score de l'A F D C C.....	60
Tableau n°5: probabilité de défaillance du client par la méthode de l'AFDCC .	61
Tableau n°6 : Les ratios discriminants de la centrale des bilans de la banque de France	62
Tableau n°7 : la fonction score « Z » de la centrale des bilans de la banque de France.	63
Tableau n°8 : Calcule du fond de roulement.....	89
Tableau n°9 : Calcule du besoin en fond de roulement.....	90
Tableau n°10 : Calcul de la trésorerie	92
Tableau n°11 : Calcul de Ratio de financement des immobilisations	93
Tableau n°12 : Calcul de Ratio d'autonomie financière.....	94
Tableau n°13 : Calcul des Ratios de liquidité	95
Tableau n° 14: Calcul des Ratios de rentabilité	96
Tableau n°15 :Calcul du chiffre d'affaire	97
Tableau n°16 : Evolution de la valeur ajoutée	98
Tableau n° 17: Calcul des ratios d'activité	99
Tableau n°18 : les principaux indicateurs utilisés	102

Liste des abréviations

FR : Le fond de roulement

BFR : Le besoin de fonds de roulement

CAF : La capacité d'autofinancement

EBE : Excédent brut de l'exploitation

A.O.A : Association Ouest atlantique

A.F.D.C.C : Association française de directeurs et chefs de crédit

BEA : La banque extérieur d'Algérie

Introduction générale

Introduction

L'environnement bancaire s'est largement modifié durant ces dernières années, et a connu de nombreuses mutations, liées notamment au rôle principal joué par les marchés financiers.

L'activité bancaire revêt une dimension stratégique. A cette dimension stratégique s'ajoute le caractère spécifique et sensible. Spécifique, parce que la collecte des ressources, la gestion des dépôts et l'octroi des crédits n'est pas une activité ordinaire. Sensible, parce que le banquier dispose de fonds propres très limités au regard de la masses des capitaux qu'il gère, prête l'argent des tiers et opère avec des marges limitées.

En effet, les banques ressemblent de plus en plus à des « machines de risque » : elles prennent des risques, les transforment, et elles les incorporent aux services et aux produits bancaires qu'elles offrent.

D'une manière générale il n'y a pas d'activité financière, ni économique sans prise de risque. Le risque constitue la dimension la plus importante dans l'environnement bancaire. Pour une banque celui-ci est l'essence de son activité et la source principale de son profit. Toutefois, la prise de risque excessive a souvent été à l'origine des difficultés voir la défaillance des établissements bancaires.

Accorder un crédit est un acte complexe. Le banquier analyse la nature des risques qu'il encourt, estime leur probabilité de réalisation, s'efforce d'anticiper la survenance des difficultés pour les parer ou s'y soustraire, déterminer enfin la couverture partielle ou totale du risque qu'il souhaite obtenir.

Introduction générale

Le risque était un élément intangible et son appréciation était qualitative.

Il existe actuellement des méthodes sophistiquées destinées à l'évaluation du risque crédit dont la méthode du scoring. Cette méthode correspond à une méthode d'analyse financière qui tente à synthétiser un ensemble de ratios pour parvenir à un indicateur unique permettant de distinguer d'avance les entreprises saines des entreprises défailtantes.

L'importance du sujet :

Parmi les thématiques qui nécessitent une très grande attention, et une importance considérable dans le milieu bancaire, la thématique du risque et en particulier le risque de crédit.

En effet, ce risque représente une problématique sérieuse pour l'institution bancaire compte tenu de l'environnement bancaire algérien avec tout les dysfonctionnements en matière d'information et d'outils de prévision pour la prise de décision.

Par ailleurs, le maintien de l'activité bancaire revêt une importance toute particulière, car il conditionne en grande partie celui de la vie économique d'un pays.

De ce fait, et vu que la prise de risque est un synonyme de plus de rentabilité, les banques font une grande partie de leurs profits avec leurs activités de prêts et sont donc très intéressées à développer des modèles d'évaluation du risque de crédit toujours plus précis afin d'optimiser le rendement des prêts consentis.

Introduction générale

La problématique

Notre problématique se base sur les questions suivantes :

Question principale :

✚ Est-ce que la méthode des scores a vraiment dépasser le niveau de l'analyse financière, où peut on la considère seulement comme un outil d'affirmer la décision du banquier ?

Questions sous- jacentes :

✚ Quels sont les différents risques auxquels font face les banques ?

✚ Dans quelle mesure l'application de la méthode traditionnelle appliquée par les banques algériennes, permet elle d'apprécier le risque de crédit encouru ? et quelles sont les avantages et limites de cette méthode ?

Pour résoudre cette problématique on a opté pour les hypothèses suivantes :

Nos Hypothèse :

✚ Le scoring est plus performant que l'analyse financière, il permet la détection précoce de la défaillance à moindre cout

✚ Il existe une pluralité de risque aux quels les banques font face : Le risque de crédit, Le risque de marché et le risque opérationnel

✚ L'analyse financière est une démarche essentielle pour évaluer le risque que présente la contrepartie .Cependant, elle demeure insuffisante pour la prise de décision car elle se base sue des états comptables et financiers passés et reste incapable d'anticiper la situation futur de la contrepartie

Introduction générale

Méthodologie et démarche de travail

Dans le but de répondre à nos questions de recherche, nous structurons notre travail en trois parties :

- ✚ La première partie a pour objet de définir les différents risques qui affectent une banque et spécialement le risque de crédit.
- ✚ La deuxième partie est consacrée aux méthodes d'évaluation, elle s'articule autour de l'étude de la méthode traditionnelle qui se fonde sur l'analyse financière et la méthode des scores qui constitue un outil fort intéressant pour l'évaluation du risque et pour la prise de décision.
- ✚ La troisième partie constitue le cas pratique à travers notamment l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation au sein de la BEA.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

Introduction:

L'environnement bancaire est devenu très instable et très vulnérable faces aux différentes fluctuations de la sphère monétaire, face à ces différentes perturbations les banques sont de plus en plus menacées par une diversité de risques nuisant à son activité et à sa position sur le marché financier.

L'identification des risques est sans doute l'étape la plus importante et surtout la plus difficile à apprivoiser dans le processus de management des risques. Les risques eux-mêmes sont multiples par leur nombre et leur probabilité et parfois difficile à cerner aussi bien en terme d'intensité que de fréquence.

Leur classification, typologie diffère selon les auteurs à cause surtout des fortes interdépendances qui existent entre les risques les uns pouvant entraîner les autres.

Dans ce chapitre, on va discuter des concepts de risques de base. Il y a différentes manières de classer les risques. La première qui a été proposée par *Jarion et Khoury en 1992*, qui consiste de faire la distinction entre risque d'affaires (ou le business risk) et le risque financier. Le risque d'affaire est lié à la nature de l'activité de la firme elle-même. Il concerne les facteurs affectant le produit et/ou le marché. Par contre, le risque financier est lié aux pertes éventuelles causées par les opérations sur le marché, autrement dit causées par les mouvements des variables financières.

Une autre manière de classer et de décomposer le risque en deux catégories, les risques systématiques et risques non systématiques. Le premier est associé au marché ou à l'état de l'économie en général. Alors que le deuxième, est lié à un bien ou à une entreprise spécifique. Aussi, notons que, le

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

risque non systématique peut être atténué par une diversification du portefeuille, par contre le risque systématique ne s'apprête pas à la diversification, mais il peut être réduit à travers les techniques d'atténuation et de transfert de risque.

Il y a aussi une troisième manière de classification des risques, proposée par *Oldfield et Santomero en 1997*. Selon cette classification, les intermédiaires financiers font face à trois types de risques : les risques qui peuvent être éliminés, ceux qui peuvent être transférés à d'autres, et enfin qui peuvent être gérés par l'institution.

Aussi nous avons la classification des risques proposée par *Christian Descamps et Jacques Soichot en 2002*. Pour eux on peut regrouper les risques bancaires en cinq catégories : les risques liés aux opérations de financement, les risques liés aux transformations d'échéances, les risques liés aux opérations de marché, les risques opérationnels, et le risque systémique.

Dans ce chapitre on va utiliser la classification des risques proposée par Sylvie de coussergues (octobre 2005). Selon elle : « ces risques ont diverses origines et on distingue fréquemment les risques de l'activité bancaire avec le risque de contrepartie, le risque de liquidité, le risque de marché et les risques communs à toute activité économique avec les risques opérationnels qui englobent les risques de fraude, informatique juridique, etc. la mauvaise gestion de l'un de ces risques peut alors mettre en cause la pérennité de la firme bancaire, qui insolvable, sera conduite à disparaître »¹

¹ Sylvie de coussergues : « gestion de la banque », édition DUNOD, 2005, P105.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

Section 1 : Le risque de crédit bancaire

I.1.1 Notion de risque :

Le risque est consubstantiel à l'exercice du métier de banquier, il constitue même en grande partie, son fondement.

Il peut être défini comme étant un danger éventuel plus ou moins prévisible. La caractéristique propre du risque est donc l'incertitude temporelle d'un événement ayant une certaine probabilité de subvenir et de mettre en difficulté la banque. Le risque inhérent au secteur bancaire se distingue par sa multiplicité et par son caractère multidimensionnel ne pouvant être mesuré par un seul indicateur.

Ce risque peut être défini comme « un engagement portant une incertitude doté d'une probabilité de gain ou de préjudice, que celui-ci soit une dégradation ou une perte ».²

Pour le petit Larousse « Le risque est un danger probable au quel on est exposé ».

« Etymologiquement, le mot risque vient du latin **rescare** qui évoque la notion de rupture par rapport à une situation attendu »³.

Il s'agit donc d'une déviation par rapport à l'anticipation. Le risque représente aussi la perte maximale pour les uns, pour d'autres, il est une dispersion des résultats alternatifs possibles mesurés par un paramètre de dispersion « l'écart type »

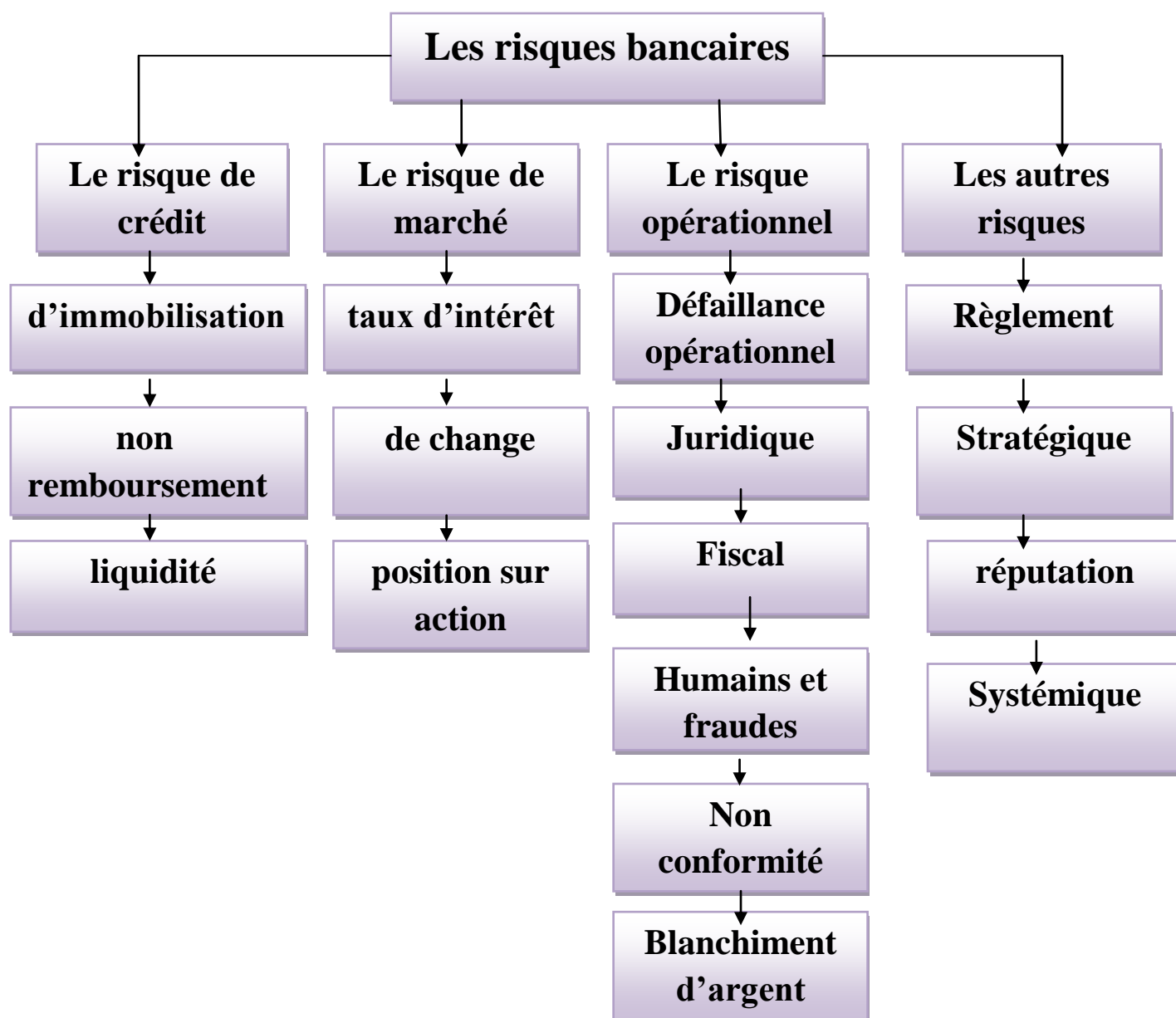
²NAULLEAU.G et ROUACH .n.,le contrôle de gestion bancaire et financier,revue banque,1999,P310.

³ Michel MATHIEU : « l'exploitant bancaire et le risque de crédit » revue banque,1995,P 20

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

Dans l'activité bancaire, la prise de risque peut être recherchée pour ces possibles avantages futurs, mais elle peut être subie comme dans le cas de l'imprévisibilité relative à l'exposition à un risque donné. plus généralement la prise de risque est tout simplement liée à l'objet principale de l'activité bancaire : L'octroi de crédit.

Schéma N°1 : le champ des risques bancaires



Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

I.1.2 Définition du risque de crédit:

Le risque de crédit⁴ aussi appelé risque de contrepartie ou encore risque de signature, est le premier risque auquel est confronté un établissement de crédit.

C'est un risque inhérent à l'activité traditionnelle d'intermédiation que joue la banque dans le financement de l'économie .Il occupe sans doute une place à part .D'une part, parce qu'il est dépendant d'une relation initiale basée sur la confiance dans un client, d'autre part parce qu'il représente la source principale de provisionnement des banques.

Selon *Sylvie de coussergues*, le risque de contrepartie correspond à « la défaillance de la contrepartie sur laquelle une créance ou un engagement est détenu »⁵. Ou encore on peut le définir comme étant « le risque de perte lié à la défaillance d'un débiteur sur lequel l'établissement de crédit détient un engagement ».⁶

En effet, les deux définitions se convergent, ceci correspond éventuellement à une perte totale ou partielle des montants engagés par la banque et aussi une perte en revenu représentée par les intérêts non perçus.

⁴ Selon le code bancaire algérien :règlement n 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers.

⁵Sylvie de COUSSERGUES,Op.Cit,P105

⁶Henri CALVET : « Etablissement de crédit :appréciation,évaluation et methodologie de l'analyse financière »,Editions Economica,Paris 1997,P78.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

I.1.3 Les facteurs influençant le risque de crédit :

Les facteurs qui peuvent conduire l'entreprise à ne pas honorer ses engagements sont nombreux. Ils peuvent provenir de l'entreprise elle-même « risque particulier », du secteur dans lequel elle évolue « risque sectoriel » ou de son environnement « risque général ».

I.1.3.1 le risque particulier :

Le risque particulier est lié à l'activité même de l'entreprise cliente. Il est fonction de sa situation commerciale et de la nature de l'opération à financer (opération d'investissement, d'exploitation...ect.)

En effet, l'entreprise durant le cycle de son existence, est confrontée à des contraintes (aléas) qui peuvent lui être préjudiciable. Même, si elle est bien structurée sur le plan organisationnel, cela ne l'empêche pas un jour à l'autre d'être confrontée à des difficultés qui peuvent être passagères ou chroniques, et c'est dans cette perspective qu'elle doit faire attention ou plutôt donner toute l'importance voulue à certains facteurs comme : le produit, l'outil de production, les parts de marchés, la force de vente, les concurrents, la situation financière... ect. Car une mauvaise gestion d'un de ces paramètres, l'entraînera vers des difficultés qui pourront affecter ses créanciers.

Ce niveau de risque peut être mesuré par la compétence technique et la moralité des dirigeants. La capacité et la crédibilité du management sont des conditions impératives pour l'octroi d'un crédit.

En effet, le facteur déterminant dans la décision d'octroi d'un crédit repose en grande partie sur la confiance. Si celle-ci est faible dès le premier contact, il sera difficile de la rétablir par la suite.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

Le banquier doit donc s'assurer des valeurs techniques, professionnelles et morales du dirigeant. Il doit s'intéresser à sa formation, sa compétence et son expérience, ainsi qu'à la planification et les stratégies déployées pour l'amélioration de la production ou bien de l'équilibre financier.

En égard à ce qui précède, le banquier pour se forger une opinion sur la qualité du management, doit multiplier les visites et les entretiens avec le gestionnaire principal. Afin de cerner sa personnalité, sa moralité et son professionnalisme, et ce pour connaître ses perspectives avant tout octroi de crédit.

I.1.3.2 Le risque sectoriel :

Le risque sectoriel est particulièrement sensible à la conjoncture économique d'un secteur d'activité donné. Principalement, ce risque se manifeste dans les changements et évolutions ayant des contraintes et des conséquences sur les conditions d'exploitation commerciale ou/et industrielle de l'activité économique. Ces contraintes sont nombreuses, à savoir : pénurie de matières premières, effondrement des prix, effondrement de la demande, menace des produits de substitution, modification profonde dans les procédés de production, innovation technologiques des produits.....ect

Ce risque est difficile à évaluer par la banque, car cette dernière ne dispose pas assez d'expertise dans les domaines de fortes dynamiques concurrentielles, technologiques,ect.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

De ce fait, la banque à tendance à refuser des demandes de crédits pour les entreprises qui évoluent dans des secteurs en difficultés .Ceci aura tendance à influencer le banquier dans sa décision d'accord ou de refus du crédit.

I.1.3.3 Le risque général :

Ce risque est lié à des facteurs externes de l'entreprise qui tiennent à la situation politique, économique ou sociale du pays⁷. Des décisions à caractères politique ou économique peuvent avoir un impact profond sur l'activité d'une entreprise et peuvent même mettre en question son existence.

De ce fait, il parait très important de parler du risque politique ou du risque pays.

Le risque politique est le risque de voir survenir des changements politiques dans un pays , pouvant entraîner des conséquences défavorables importantes sur le fonctionnement des entreprises étrangères qu' y sont situées, ainsi que sur le bon déroulement des opérations commerciales et financières effectuées avec les entreprises et les collectivités de cet état. Il concerne aussi bien les entreprises exportatrices, que les banques et les assurances.

Pour Henri CALVET : « Le risque pays est le risque de non remboursement de la créance détenue sur un débiteur privé ou public en raison de la situation économique et/ou politique du pays dans lequel est situé le débiteur, et ce, quelque soit la situation financière de ce débiteur »⁸

⁷ Farouk bouyakoub , l'entreprise et le financement , édition casbah, alger 2000,P21.

⁸ Henri CALVET,Op,Cit.P21.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

De ce fait, le risque pays se décompose en deux catégories :

✚ **Le risque souverain** : il se traduit par une défaillance d'un état vis-à-vis de sa dette extérieure (libellée en devises auprès de prêteurs extérieurs) et de sa dette interne (libellée en monnaie locale auprès des résidents).

Il peut aussi se traduire également par des décisions de l'état à l'égard d'actifs détenus par des entreprises locales ou étrangères : nationalisation, expropriations, ruptures abusives de contrat. Enfin, les risques de guerre, d'instabilité politique ou de catastrophe naturelle sont compris dans cette catégorie

✚ **Le risque de transfert et de convertibilité** :

Lorsqu'un état ne fournit pas les devises nécessaires aux débiteurs privés pour que ceux-ci puissent rembourser leurs dettes. L'état impose un contrôle strict et rigoureux en matière de transfert et de convertibilité de devises, lorsqu'il constate qu'il n'a pas assez de devises pour ses propres besoins.

I.1.4 Les différents types de risque de crédits

A travers les définitions précédentes. On constate que le risque de crédit bancaire n'est d'autre que le risque de perte des crédits octroyés en fonction de l'évolution de la situation de l'emprunteur. Encore faut-il préciser ce qu'il faut entendre par « risque de perte ». C'est en réalité un risque de non remboursement (risque essentiel en cas de défaillance de l'emprunteur) d'immobilisation des fonds (il s'agit alors des délais imposés par les procédures de recouvrement ou par les autorités judiciaires), et un risque de liquidité.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

I.1.4.1 Le risque d'immobilisation :

Un simple retard dans le remboursement d'une créance ou un décalage entre les décaissements et les encaissements peut être préjudiciable à la banque.

Ci par concours de circonstances imprévisibles à générés par une politique de crédit imprudente, ces retards ou décalages venait à se généraliser, il pourrait résulter une forte immobilisation de capitaux susceptible de déséquilibrer gravement la trésorerie et mettre ainsi la banque en état de cessation de paiement

« Le risque d'immobilisation est un risque inhérent à la politique de la banque en matière de crédit et qui peut être généré essentiellement par une politique de crédit privilégiant les crédits facilement mobilisables ainsi que le recours au marché monétaire dans le cadre de la gestion de la liquidité globale de l'établissement »⁹

En d'autres termes, cette immobilisation de capitaux se traduit par l'incapacité de la banque à transformer son portefeuille de crédit en liquidité, afin de pouvoir assurer les retraits de fonds par ses déposants, et de poursuivre le financement de la clientèle.

Ainsi, le risque d'immobilisation met le banquier dans l'incapacité de faire face aux demandes de retraits de fonds, et de demande de crédits de la part de sa clientèle mettant ainsi l'activité de la banque dans une situation de blocage, le risque d'immobilisation est un risque proprement bancaire.

⁹ Sylvie de COUSSERGUES, Op.Cit,P98

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

I.1.4.2 le risque de non remboursement :

Le risque de non remboursement est le plus redouté par les banquiers en octroyant une ligne de crédit pour le financement de l'exploitation ou de l'investissement. Il apparaît quand le client, en raison d'une dégradation de sa situation financière ou par mauvaise foi, n'est plus apte, ou refuse de rembourser les prêts qui lui ont été octroyés.

Le risque de non remboursement est d'autant plus grave que dans la quasi-totalité des cas ; le banquier engage des fonds qui ne lui appartiennent pas, et dont, il est lui-même débiteur à l'égard de ses déposants.

Lorsqu'une banque est sollicitée pour apporter un appui à une entreprise en concourant à son financement, elle endosse en quelque sorte le risque même de cette entreprise, car ce risque est fonction de la situation financière, industrielle et commerciale de l'entreprise de la compétence technique de ses dirigeants...etc.

Le risque de non remboursement est aussi lié au secteur d'activité du débiteur, du fait qu'il résulte de l'évolution des coûts de matières premières, de la concurrence internationale et des phénomènes sociaux enfin il peut découler d'une crise politique ou économique du pays. On dit que le risque de non remboursement est un risque transmis, du fait qu'il apparaît au niveau de l'emprunteur et se transfère ensuite au créancier en l'occurrence le banquier ce qui lui entraîne des conséquences néfastes.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

I.1.4.3 Le risque de liquidité :

Le risque de liquidité se traduit par « l'incapacité d'une banque de faire face à une demande massive et imprévue de retraits de fonds émanant de sa clientèle ou d'autre établissement de crédit »¹⁰

Ce type de risques est lié à la structure du bilan¹¹ et il est très sensibles aux possibles déséquilibres, comme ça peut être le cas quand des crédits a moyen et long terme sont financés par des dépôts à vue .

La matérialisation du risque de liquidité peut en effet survenir à l'occasion :

- ✚ D'un retrait massif des dépôts ou l'épargne da la clientèle.
- ✚ D'une crise de confiance du marché à l'égard de l'établissement concerné
- ✚ D'une crise de liquidité générale du marché.

Les deux premières causes marquent une crise de confiance des épargnants et prêteurs, par exemple à un fléchissement de la rentabilité de la banque qui peut avoir plusieurs origines : mauvaise gestion, abus dans l'activité, détournement, concurrence accrue sur les marchés entraînant une perte de compétitivité, fraude, crise sociale.

Il peut aussi s'agir d'une crise de confiance sectorielle qui affecte par exemple le secteur de l'immobilier.et qui touche d'autre établissement de dépôts.

¹⁰ Henri CALVET,Op,Cit.P85.

¹¹DARMON.J : « stratégie bancaire et gestion de bilan »Edition Economica,1998,P107..

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

La troisième cause est largement exogène à l'établissement et peut provenir d'un environnement extérieur par exemple des contraintes réglementaires pesant sur les investisseurs les dissuadant d'intervenir sur tel ou tel segment.

Et enfin, il peut aussi s'agir d'une crise de liquidité liée à une crise économique d'une ampleur très importante.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

Section 02 : Le risque de marché.

I.2.1 Définition du risque de marché :




La notion du risque de marché regroupe différents types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, et le risque de position sur actions.

Il est défini comme suit : « Le risque de marché est ce lui de déviations défavorables de la valeur de marché des positions pendant la durée minimale requise pour liquider les positions »¹².

En général, il s'agit d'un risque qui se manifeste par une évolution défavorable du prix d'un actif ou bien , par la réalisation de moins values ou de pertes à la revente des titres détenus sur le marché.

En d'autre terme ce risque provient de l'incertitude de gains résultant de changement dans les conditions du marché .

En reprenant le règlement de la banque d'Algérie n^o 11-08 du 28 novembre 2011 on peut dire qu'on distingue trois catégories de risque de marché, liées aux actifs enregistrés dans le bilan d'une banque il s'agit du :

-  Risque de taux d'intérêt
-  risque de change
-  Risque de positions sur actions

¹² Joel BESSIS : « gestion des risque et gestion actif passif des banques ».Editions.Dalloz.1995,P18.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

I.2.2 Les différents types de risque de marché.

2)-2-1 Le risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est un risque qui est inhérent à l'activité même d'un établissement de crédit. Il apparaît lorsque le coût des ressources devient supérieur aux produits perçus sur les emplois.¹³

Le risque de taux engendre des revenus et des charges qui sont indexés sur les taux du marché, lesquels sont instables, et cette instabilité se répercute sur le résultant. En général, on peut dire qu'il y a risque de taux dès que les prêteurs et les emprunteurs indexent leurs opérations sur ceux du marché.

Pour *Sylvie de GOUSSERGUES* le risque de taux peut se manifester par deux voies :

✚ Par un effet-prix, en raison de la liaison inverse entre le taux d'intérêt et le cours d'un actif de type obligation : La hausse des taux d'intérêt entraîne la baisse des cours des obligations que la banque détient dans son portefeuille.

✚ Par effet-revenu, si le coût des ressources augmente avec les taux alors que le rendement des emplois est fixe au moins réactif à la hausse des taux.¹⁴

¹³ Jean QUITTARD : « La gestion du risque de taux d'intérêt », Edition economica, Paris 2000, P20.

¹⁴ Sylvie de COUSSERGUES, Op.Cit, P108.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

Cependant, le risque de taux peut avoir pour conséquence le risque de transformation des échéances, selon *Garsuault et priami*.¹⁵ En effet, il y a risque de taux uniquement si les durées des emplois et des ressources ne sont pas parfaitement « adossées » il ya adossement parfait lorsque les emplois et les ressources sont sur une même durée, préservant dans le temps la marge de l'établissement). Or, dans la réalité, l'adossement parfait ne peut exister puisque la fonction principale des banques est la transformation des échéances, qui consiste à financer des emplois à long terme par des ressources à court terme.

I.2.2.2 Le risque de change.

Il résulte des activités internationales des établissements de crédit comme des dépôts libellés en devises, en investissant à l'étranger et en détenant des portefeuilles d'actif. Ainsi une fraction importante du bilan est libellée en devise et expose une banque à un risque spécifique qu'est le risque de change.

Il est défini « Comme une perte entraînée par variation des cours de créance ou des dettes libellées en devises par rapport à la monnaie de référence de la banque ».¹⁶

Il revêt deux formes : Le risque de transaction et le risque de traduction – consolidation.¹⁷

¹⁵P.GAR SUAULT,S.PRIAMI : « la banque, fonctionnement et stratégie » Editions Economica, Paris 1995, P164.

¹⁶ Michel ROUACH, GÉRARD NAULLEAU : « le contrôle de gestion bancaire et gestion financière », revue banque editeur , 3^{ème} éditions, Paris, 1998, P312.

¹⁷J.C.AUGROS, M. QUERUEL : « risque de taux d'intérêt et gestion bancaire ». Editions Economica. Paris, 2000, P16.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

Le risque de transaction :

Le risque de transaction est la modification de la rentabilité ou la valeur des opérations en devises d'un établissement de crédit en fonction des évolutions des taux de change des devises dans lesquelles son activité est libellée.

Le risque de traduction- consolidation :

La nécessité d'exprimer le résultat de l'activité d'un établissement de crédit dans une monnaie d'expression unique, qui n'est pas obligatoirement celle dans la majorité des opérations sont effectuées, a pour objet de le figer.

Donc, le risque de transaction-consolidation apparaît dès qu'une banque achète d'autres devises et qu'elle reste en position ouverte.

I.2.2.3 Le risque de position sur action :

Le risque de position sur action résulte de l'intervention de plus en plus des banques sur le marché financier.

« Le risque de position sur actions est lié à l'évolution défavorable du cours actions figurant dans le portefeuille titres de la banque »¹⁸

Pour atténuer l'impact du risque sur le résultat de la banque .Il est recommandé aux établissements de crédit de diversifier leurs portefeuilles-titres en actions sur plusieurs secteurs économiques.

¹⁸ Sylvie de COUSSERGUES, Op.Cit,P109.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

Section 03 Le risque opérationnel.

I.3.1 présentation du concept :

La masse et la diversité des opérations traitées quotidiennement par une banque sont toujours considérables. Des erreurs, négligences, retards et fraudes se produisent inévitablement. Ils engagent, non seulement la responsabilité Pécuniaire de l'établissement, mais également contribuent à détériorer son image de marque. L'inefficacité est aussi un risque important, qui se traduit par un coût excessif des services qui obèrent la rentabilité. A cette inefficacité, s'ajoute en général une mauvaise qualité des services, qui là encore est un facteur de détérioration de l'image de marque de l'établissement. Or, autant les pertes Consécutives à des risques mesurés, et consciemment assumés et contrôlés, sont normales car inhérentes au métier de banquier, autant les pertes par négligence par inadvertance, par inconscience ou par l'insuffisance d'organisation sont intolérables. Elles sont toujours la conséquence d'une carence dans le système de contrôle interne.

En effet, le concept du risque opérationnel n'est pas bien défini et ne fait pas l'objet d'un consensus. Il correspond également à une série de pertes occasionnées par la gestion des opérations qui ne sont pas reliées aux risques parfaitement identifiables, appelés parfois risques financiers, tels que le risque de marché, de crédit, de liquidité, de taux d'intérêt.¹⁹

¹⁹ Yacine MADOUCHE, la problématique d'évaluation du risque de crédit des PME par la banque en Algérie, mémoire de magister option management des entreprises, Tizi ouzou, 2010-2011, P48.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

I.3.2 Définition du risque opérationnel :

Plusieurs définitions ont été attribuées à la notion de risque opérationnel :

Vanini (2002) définit le risque opérationnel comme « le risque de déviation entre le profit associé à la production d'un service et les attentes de la planification managériale, le risque opérationnel correspond à l'écart enregistré, positif ou négatif, par rapport au profit attendu ».

King (2001) définit le risque opérationnel comme « le risque qui ne dépend pas de la façon de financer une entreprise, mais plutôt de la façon d'opérer son métier .Le risque opérationnel est le lien entre l'activité du travail d'une entreprise et la variation de résultat du travail ».

Kuritzkes (Wharton, 2002) définit le risque opérationnel comme « un risque non financier ayant 3 sources : le risque interne, le risque externe c'est à dire tout événement extérieur incontrôlable (ex : une attaque terroriste) et le risque stratégique (ex : un affrontement dans une guerre de prix). »

La réglementation algérienne le définit dans son règlement 2002-03 comme suit « Le risque opérationnel est un risque résultant d'insuffisances de conception d'organisation et de mise en oeuvre des procédures d'enregistrement dans le système comptable et plus généralement dans les systèmes d'information de l'ensemble des événements relatifs aux opérations de la banque ou l'établissement financier concerné »²⁰

²⁰ Règlement 2002-03 du 14 novembre 2002 portant sur le contrôle interne des banques et établissements financiers.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

Le comité de bale définit le risque opérationnel comme « Le risque de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, des agents, des systèmes internes ou d'événements externes ». ²¹

Il renvoie donc à des inefficiences de l'organisation et du management de l'institution.

Le risque opérationnel correspond à une série de pertes occasionnées par la gestion de l'établissement qui ne sont pas liées directement au risque de marché ou de crédit la spécificité de ce risque réside dans la difficulté de sa quantification, ce qui rend sa gestion assez complexe.

I.3.3 Les composantes du risque opérationnel ²²

Le comité de Bale a défini une typologie des risques opérationnels en choisissant une répartition en sept catégories de risques opérationnels

I.3.3.1 Le risque de défaillance opérationnelle :

Le risque de défaillance opérationnelle se définit comme le risque de perte directe ou indirecte provenant de défaillances potentielles de personnes employées, de processus engagés et de technologies utilisées.

Cette définition du risque de défaillance opérationnelle, calque celle des risques opérationnels. Ce risque peut résulter par exemple, d'un risque de transaction causé par des erreurs lors d'opérations telles que virements, transferts de fonds, encaissements...).

²¹ Hamid ATIDE, gestion des risques bancaires : enjeux réglementaires et opérationnels du diplôme nationale d'expert comptable ,institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises, Mai 2004,P45.

²² <http://www.primofrance.org/2014/07/le-risque-operationnel-le-definir-pour-le-prevenir/>

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

En outre, dans cette catégorie de risque il est possible de définir deux sous Catégories de risque de défaillance opérationnelle : D'une part, le risque de procédure ou « administratifs », qui est le risque de perte du à une défaillance humaine ou d'un système d'autre part le risque matériel qui se définit comme le risque d'indisponibilité provisoire ou prolongée des moyens (installations immobiliers, matériel informatique) nécessaire à l'exercice de l'activité.

I.3.3.2 Le risque juridique :

La communauté financière nationale et internationale normalisent depuis des années, les rapports juridiques entre les opérations économiques, en prévoyant des contrats cadres, visant à standardiser et à nommer les clauses de ces contrats.

Les transactions bancaires, notamment peuvent s'appuyer sur ces types de contrats pour effectuer leurs opérations, le risque juridique concerne tout ce qui peut rendre caduque les droits et obligations déterminés par lesdits contrats.

Il peut s'agir d'un risque juridique portant sur la qualité des contrats, où dans ce cas, par exemple, les clauses contractuelles seraient remises en causes, voire même, frappées de nullité.

De ce risque juridique, peut découler un risque pénal pour lequel les dirigeants ou les collaborateurs de la banque encourent des sanctions

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

I.3.3.3 Le risque fiscal :

Le risque fiscal correspond au risque de se voir condamner à payer une amende suite à une interprétation erronée de la loi fiscale, à son détournement, à une complicité pour des fraudes commises par des clients.

Le risque fiscal recouvre le non respect des dispositions juridiques en vigueur, et la non prise en compte des changements de législation ou de la réglementation en vigueur, en matière fiscale.

I.3.3.4 Risques humains et fraudes :

Le risque humain, inhérent à la qualité de la personne nait du non respect des exigences attendues des moyens humains (exigence de compétences et de disponibilités, de déontologie).

Ce risque peut être intentionnel, (notamment en cas de fraudes), ou non intentionnel, (erreur humaine) Les erreurs humaines dites « non intentionnelles », sont souvent coûteuses et leur prévention comme leur détection a priori, dépendent de la compétence du personnel, de leur niveau de vigilance, de leurs capacités d'adaptation aux évolutions techniques, mais aussi de la technicité des opérations à traiter et de la qualité du matériel et de la logistique utilisée.

Le risque intentionnel, ou « délibéré », résulte de l'inobservation des règles de procédures, de prudence, de déontologie, de la malveillance, tout ceci, se concrétisant par la réalisation d'opérations frauduleuses (exemple :

l'escroquerie ou le vol de carnets de chèques par un collaborateur de la banque).

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

Ce risque, comme le risque de défaillance opérationnelle, est assez difficile à anticiper, car, bien que les établissements bancaires puissent prendre toutes les mesures nécessaires, quant à la formation ou la sensibilisation des collaborateurs aux risques qu'ils encourent, l'établissement n'est pas à l'abri d'éventuelles pertes de contrôles d'un collaborateur (folie, dépression...), qui dans ce cas n'exclut pas la possibilité d'engager la responsabilité de la banque.

I.3.3.5 Le risque de non-conformité :

Le risque de non-conformité est défini par le Comité de Bâle, dans un document consultatif du 27 octobre 2003. Il s'agit du « risque de sanction judiciaire, administrative, et disciplinaire de pertes financières significatives ou d'atteinte à la réputation, qui naît du non respect de dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législatives ou réglementaires, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles et déontologiques, ou d'instructions de l'organe exécutif prises notamment en application des orientations de l'organe délibérant »

Par ce risque, on entend également le risque de préjudice qu'un établissement peut subir suite au fait que les activités ne sont pas exercées conformément aux normes en vigueur

I.3.3.6 Risque de blanchiment de l'argent sale :

Le blanchiment d'argent consiste à dissimuler des fonds de provenance illicite (spéculations illégales, activités mafieuses, trafic de drogue, d'armes, extorsion, corruption, fraude fiscale,...) en les réinvestissant dans des activités légales (immobilier, restauration etc..)

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

L'objectif de l'auteur d'un blanchiment est de faciliter la justification mensongère de l'origine de ces sommes vis-à-vis des autorités

Le processus du blanchiment se déroule en trois étapes :

Le placement qui consiste à faire entrer pour la première fois les fonds dans le système financier, c'est l'étape la plus vulnérable du processus, car il y a au début un plus grand risque que l'origine illicite de l'argent soit découverte.

La dissimulation qui consiste à masquer l'origine criminelle des fonds, grâce à des virements et montages financiers. A ce stade, l'argent est souvent envoyé d'un pays à l'autre, puis partagé entre divers investissements, qui sont fréquemment déplacés pour éviter les détections.

Avec la troisième étape, celle de **l'intégration**, les fonds sont pleinement assimilés dans le circuit économique, ou ils peuvent être utilisés à n'importe quelle fin.²³

I.3.4 Les autres risques :²⁴

Ces risques englobent tous les risques qui ne sont pas répertoriés dans la liste des risques développées plus haut, on a regroupé dans ce paragraphe tous les risques associés généralement à des activités de support aux matières de base qui sont les crédits, les marchés, la liquidité et les taux .

I.3.4.1 Le risque de règlement

Le risque de règlement s'entend comme le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une Défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de

²³ http://fr.wikipedia.org/wiki/Blanchiment_d'argent

²⁴ Arnaud SERVIGNY., : « Le risque de crédit :nouveau enjeux bancaire ».Editions DUNOD,Paris.2006.P100.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

Crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

I.3.4.2 Le risque stratégique :

La stratégie adoptée par un établissement de crédit dans différents domaines engage toujours des ressources toujours significatives. A titre d'exemples ces stratégies peuvent être : la pénétration d'un marché, le lancement de nouveaux produits ou de nouvelles activités, la refonte du système d'information, une croissance externe par fusion ou acquisition...etc.

Un échec stratégique peut s'avérer lourd de conséquences car les ressources engagées deviennent sans valeur et la perte causée sera d'une substance significative.

I.3.4.3 Le risque de réputation :

Le risque de réputation est l'atteinte de la confiance qu'une banque doit inspirer à sa clientèle et au marché à la suite d'une publicité portant sur des faits vrais ou supposés.

Cette perte de confiance peut alors avoir des effets désastreux : retraits massifs des déposants, perte de clientèle, méfiance des marchés qui est suivie généralement par une crise de liquidité.

Le risque de réputation résulte également de dysfonctionnements opérationnels et de l'incapacité de satisfaire aux lois et réglementations en vigueur.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

Ce risque est particulièrement préjudiciable aux banques, étant donné que la nature de leur activité nécessite le maintien de la confiance des déposants, des créanciers et du marché en général.

L'organe d'administration et l'organe de direction doivent prendre les précautions et les mesures adéquates pour empêcher que leur établissement bancaires ne soit impliqué, à leur insu, dans des opérations financières liées à des activités non autorisées par la loi et plus généralement pour éviter la survenance de tout événement susceptible d'entacher la réputation de cet établissement ou de porter atteinte au renom de la profession.

I.3.4.4 Le risque systémique :

Contrairement aux autres risques, ce risque n'est pas liés aux activités de l'établissement, c'est un risque macroéconomique.

« Il correspond à une situation de dysfonctionnement grave du système financier, souvent qualifié d'apocalyptique », et qui aura comme cause la réalisation de risque d'illiquidité de la part d'un ou de plusieurs établissements De crédit qui contaminera l'ensemble d'autres entités et qui provoquera en définitive l'insolvabilité d'un grand nombre d'agent économiques, banques et entreprises.

C'est le risque de contagion génère par les liens interbancaires nationaux des banques. Les établissements de crédit sont interdépendants les uns par rapport aux autres. Les pertes consécutives à la défaillance d'un établissement sont supportées par effet de contagion essentiellement par le système bancaire, sous deux formes :

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

Les opérations interbancaires, conclues avec l'établissement défaillant, se traduiront par une perte pour l'établissement prêteur.

La solidarité de la place oblige fréquemment tous les établissements à participer à l'apurement du passif de l'établissement défaillant.

La défaillance d'un établissement de crédit, comme un jeu de dominos, peut donc déclencher des difficultés dans d'autres établissements et risquer de mettre en péril tout le système bancaire.

En résumé, le risque systémique correspond à la probabilité d'un choc macro-économique ayant des effets sur un nombre important d'institutions financières et de marché.

Chapitre I Nature et diversité des risques bancaires

Conclusion :

Comme nous venons de le voir, l'activité bancaire est sujette à une multitude de risques d'amplitudes et de formes différentes.

Le risque de crédit est aujourd'hui considéré comme le plus important des risques auxquels sont confrontées les, les banques et les institutions financières.

C'est pourquoi les établissements bancaires ont mis en place plusieurs instruments pour l'évaluer et ce, dans le but d'assurer une bonne continuation de leur activité qui porte pour une grande partie sur le financement de l'économie à travers l'octroi de crédit .

Introduction

La recherche d'un moindre risque de défaillance ou de crédit couplée au besoin de constituer un portefeuille de crédit de qualité a conduit les établissements à se pencher sur les méthodes développées soit par des économistes, soit par des services de recherche et de développement d'institutions financières ou d'agences de notation.

Plusieurs techniques peuvent être utilisées pour évaluer le risque de crédit d'un emprunteur :

 L'analyse financière

 La méthode des scores

Et bien d'autres, mais on va s'intéresser plus précisément à ceux cités ci-dessus.

Pour cela, on va diviser ce chapitre en trois sections :

Première section : On présentera les méthodes traditionnelles utilisées par la banque

Deuxième section : la méthode des scores (présentation des différents modèles, méthodes de calcul)

Troisième section : les intérêts et les limites des deux méthodes d'évaluation du risque de crédit

Section 1 : Evaluation du risque de crédit par la méthode traditionnelle

L'analyse financière constitue le principal outil pour évaluer à priori sa contrepartie. Toute prise de risque nécessite une connaissance approfondie de la contrepartie et sa capacité à faire face à ces engagements. Cette approche traditionnelle repose sur le diagnostic financier de l'entreprise qui demande crédit.

A partir des conclusions de cette analyse, le banquier décidera s'il consent les crédits demandés par l'entreprise ou s'il est plus prudent de s'abstenir.

II.1.1 Définition de l'analyse financière :¹

L'analyse financière est une technique de gestion, elle permet de formuler un diagnostic sur la situation financière de l'entreprise et ses performances. Toutefois dans l'entreprise, l'analyse financière est considérée comme un outil d'aide à la prise de décision sur n'importe quel sujet, car cette technique a pour but de porter un jugement sur l'équilibre financier de l'entreprise et sur sa rentabilité on s'appuyant sur l'interprétation des informations comptables et financières.

Elle peut être définie aussi comme « une démarche ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance financière et économique (rentabilité, pertinence des choix de gestion) ».²

¹Jean-Pierre LAHILLE : « Analyse financière ». Ed, SIREY, France 2001,P 11.

²Brahim SANSRI : « Analyse financière ».Editions Chihab,Batna2000,P 26.

Donc l'analyse financière peut être définie comme « un ensemble de techniques ou de méthodes permettent d'apprécier et d'anticiper. »³ les données suivantes :

- ✚ La situation financière de l'entreprise (passé actuel et futur)
- ✚ L'évaluation des projets d'entreprises.
- ✚ La situation du risque.
- ✚ Le patrimoine (les biens de l'entreprise.) En d'autres termes, analyse l'actif immobilisé.

II.1.2 L'importance de l'analyse financière :

Le rôle fondamental de l'analyse financière nous incite à connaître la situation d'une entreprise (activité, structure financière, performances réalisées, etc.).

Cette analyse permet l'interprétation de la situation qui prévaut dans l'entreprise et effectuer des comparaisons pour pouvoir prendre les décisions adéquates.

Autrement dit, c'est l'étude de l'activité, de la rentabilité et du financement de l'entreprise.

Cette analyse permet de :

- Dégager des résultats, des marges, des ratios, et de les apprécier.
- Donner des informations :
 - Sur l'évolution de l'activité
 - Sur l'évolution de la structure financière
 - Sur les performances réalisées

³

Alain MARRION: « Analyse financière ».Editions Dunod,Paris 2001,P04.

- Interpréter des informations.
- Effectuer des comparaisons : entre le passé, le présent, et les perspectives d'avenir et avec d'autres entreprises de même secteur.

L'analyse financière est une aide à la prise de décision en répondant aux questions suivantes :

- ❖ L'entreprise est-elle rentable ?
 - L'activité dégage-t-elle des résultats satisfaisants ?
- ❖ Comment se forme le résultat ?
- ❖ L'entreprise est-elle solvable ?
 - L'entreprise peut-elle faire face à ses engagements à court terme ?
- ❖ Sa structure financière est-elle équilibrée ?
 - Y a-t-il adéquation entre ressources et les emplois ?
 - Quelle est l'origine des financements ?
- ❖ Quels sont les points forts, les points faibles et les potentialités de l'entreprise ?

II.1.3 Les instruments d'évaluation :

II.1.3.1 L'équilibre financier :

Evaluer un projet d'une entreprise à travers l'analyse financière conduit à analyser la façon dont elle a pu aménager la contrainte financière, parler de contrainte financière renvoie naturellement à la notion d'équilibre financier, qui est le résultat de l'ajustement opéré entre les cycles financiers.⁴

Chaque entreprise doit respecter la règle de l'or de l'équilibre financier minimum : les échéances de paiement du passif doivent coïncider avec les

⁴ Jean DELAHAYE : « Gestion financière ». Editions Dunod, 2^{ème} édition, Paris 2000, P67.

échéances d'entrée des disponibilités (des emplois). Cela veut dire que l'actif non courant doit être financé par les ressources permanentes et l'actif courant par les ressources temporaires.

Cet équilibre financier peut être apprécié de deux manières :

❖ **Par le haut du bilan :**

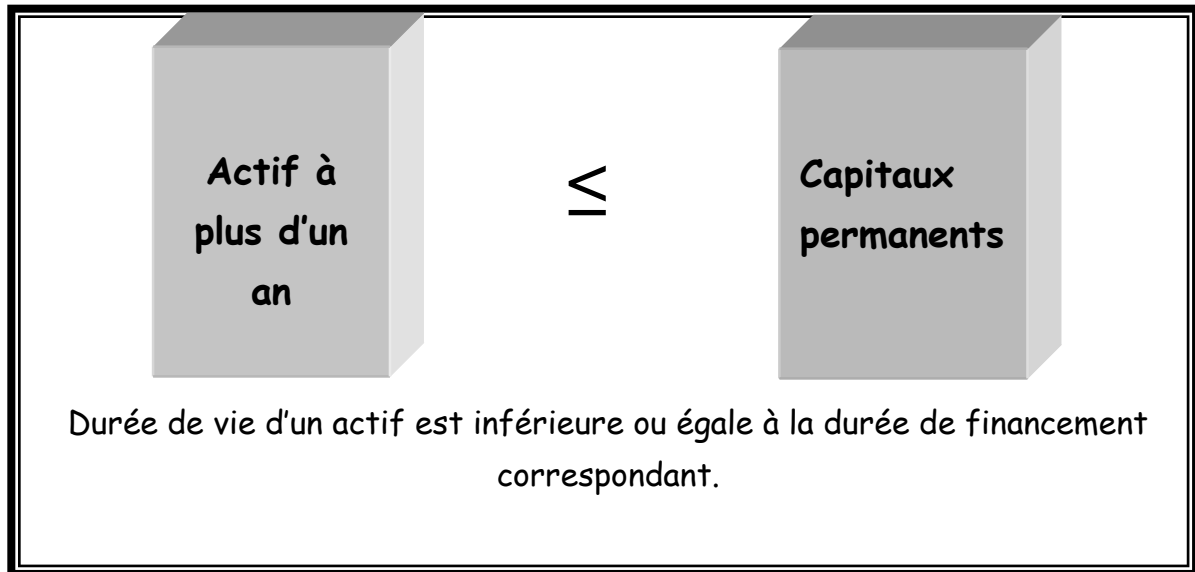
Les emplois permanents doivent être financés par les ressources permanentes, car grâce à ce financement à long terme, les immobilisations génèrent par leurs amortissements et leur rentabilité, les ressources nécessaires au remboursement de la dette à l'échéance.

❖ **Par le bas du bilan :**

Dans le bas du bilan, les emplois courants doivent être financés par les ressources courantes.

La règle d'or de l'équilibre financier minimum est nécessaire mais pas suffisante car le décalage entre les besoins à court terme et les ressources à court terme de cycle d'exploitation fait naître un besoin de financement dont il faut assurer la couverture par des sources de financement autres que les dettes à court terme, parce que la durée de transformation en monnaie des postes de l'actif courant ne coïncide pas nécessairement avec le temps de remboursement de la dette et ça à cause des accidents qui se produisent dans la vie courante, donc le décalage qui se produit à chaque cycle d'exploitation doit être assuré par le fonds de roulement .⁵

⁵ Hurbert DE LA BRUSLERIE « Analyse financière et risque de crédit ». Editions Dunod,, Paris 2002,p113.

Schéma 02 : Représentation de l'équilibre financier

Source: Gerard Melyon, Gestion financière, 4^{ème} édition, Edition Bréal, France, 2007, p 62.

II.1.3.1.1 Le fond de roulement (FR) :

Selon *Claude PEROCHON* ; « le fonds de roulement est égale à la différence, généralement positive, entre capitaux permanents et actif immobilisé ». ⁶

Et d'après *June SAULQUIN* ; « le fonds de roulement est l'excédent des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées dédié au financement du cycle d'exploitation ». ⁷

En résumant ses deux définitions précédentes, on déduit que, le fonds de roulement représente l'excédent des capitaux permanents sur les actifs non courants , autrement dit, c'est la partie des capitaux permanents dégagé par l'entreprise pour financer les actifs courants .

⁶ Claude PEROCHON : « analyse comptable et gestion prévisionnelle ».Edition Foucher, Paris, 2001,P55 .

⁷ June SAULQUIN : « Gestion financière ».EditionsVuibert, Paris, Octobre2003.P23.

Le rôle du fonds de roulement, ne s'arrête pas à couvrir les cycles d'exploitation, mais aussi à faciliter la bonne gestion de trésorerie de l'entreprise comme l'affirme *June SAULQUIN* « le fonds de roulement représente tout d'abord une présentation de bonne trésorerie pour l'entreprise, ensuite il permet de financer le stock outil »

Le fonds de roulement se calcule en deux méthodes :

❖ **Par le haut du bilan:**

Le fond de roulement financier est représenté par les capitaux permanents qui au-delà des immobilisations finance une partie de l'actif à moins d'un an.

$$\text{FRF} = \text{Capitaux permanents (Capitaux propres + dettes à moyen et long terme)} - \text{Actifs à plus d'un an (valeurs immobilisées)}$$

❖ **Par le bas du bilan:**

Le fond de roulement financier est la fraction de l'actif à moins d'un an non financé par le passif à moins d'un an mais par des capitaux permanents.

$$\text{FRF} = \text{Actifs à moins d'un an (VE + VR + VD)} - \text{Passifs à moins d'un an (Passif courant)}$$

Schéma (03) : Représentation du fond de roulement

Actif	Passif	
Actif à plus d'un an		}
Actif à moins d'un an	FRF	
	Passif à moins d'un an	} Capitaux permanents

Source :Résumé des données recueillies précédemment.

II.1.3.1.2 Le besoin de fonds de roulement(BFR) :

L'existence d'un besoin de financement tient fondamentalement aux décalages temporels entre le flux de produits et de charges d'exploitation.⁸

Selon *Jane BARREAU* « le besoin en fonds de roulement correspond à la part des emplois du cycle d'exploitation qui n'était pas couverte par des ressources de même nature, doit être financée par des ressources complémentaires ».⁹

D'après ses deux définitions, on déduit que le besoin en fonds de roulement représente le besoin d'argent qu'éprouve financer son cycle d'exploitation, c'est également le solde des besoins du cycle sur les ressources du cycle.

$$\text{BFR} = \text{actif courant (hors disponibilités et emploi assimilés)} - \text{passif courant (hors trésorerie passive)}$$

II.1.3.1.3 La trésorerie :**A)- détermination de la trésorerie :**

La trésorerie d'une entreprise est la différence entre la somme des ressources dont dispose l'entreprise et la sommes des besoins à couvrir, soit :

$$\text{Trésorerie} = \text{totales des ressources} - \text{total des besoins}$$

⁸ Christian ZAMBOTTO, Gestion financière, 6^{ème} édition, Edition Dunod, Paris 2004.

⁹ Jane BARREAU : « gestion financière ».EditionDUNOD,2^{ème} éditions,Paris 1993,P 171.

Les ressources sont composées des ressources permanentes et des ressources d'exploitation, tandis que les besoins sont constitués des besoins d'équipement et des besoins d'exploitation.

La relation précédente peut alors s'écrire :

$$\text{Trésorerie} = \text{ressources permanentes} + \text{ressources d'exploitation} \\ (\text{Besoins d'équipements} + \text{besoins d'exploitation})$$

Or, nous avons vu que :

$$\text{F.R} = \text{Capitaux permanents} - \text{Actif immobilisé}$$

C'est-à-dire :

$$\text{F.R} = \text{Ressources permanentes} - \text{besoins d'équipements}$$

Nous avons vu également que :

$$\text{B.F.R} = \text{Besoins d'exploitation} - \text{Ressources d'exploitation}$$

Comme :

$$\text{Tre.} = (\text{Res. Perm.} + \text{Res. d'Expl}) - (\text{Bes. d'Equ} + \text{Bes. d'Expl.})$$

Où :

$$\text{Trésorerie} = -\text{Res. Perm.} + \text{Res. d'Expl.} - \text{Bes. d'Equ} - \text{Bes. d'Expl.}$$

Soit :

$$\text{Trésorerie} = \text{Res. Perm.} + \text{Bes. d'Equ.} - \text{Bes. d'Exp.} + \text{Res. d'Expl.}$$

Ou:

$$\text{Trésorerie} = (\text{Res. Perm.} - \text{Bes. d'Equ.}) - (\text{Bes. d'Exp.} - \text{Res. d'Expl.})$$

Donc :

$$\text{Trésorerie} = \text{Fonds de roulement} - \text{Besoin en fonds de}$$

B) Les différents cas de la trésorerie :

Ce rapprochement entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement engendre trois niveaux possibles de trésorerie : une trésorerie positive, une trésorerie nulle, ou une trésorerie négative.

une trésorerie positive : les besoins en fonds de roulement sont inférieurs au fonds de roulement ($\text{BFR} < \text{FR}$), on dit alors « il existe un excédent financier qui n'est pas exploité par l'entreprise.

Une trésorerie négative : les besoins en fonds de roulement sont supérieurs au fonds de roulement ($\text{BFR} > \text{FR}$), dans ce cas l'entreprise fait appel au concours bancaire, ce qui entrainera une dégradation de l'autonomie financière et perte de confiance des banques et prêteurs.

Une trésorerie nulle : $\text{BFR} = \text{FR}$, dans ce cas le fonds de roulement a financé la totalité du besoin en fond de roulement.

II.1.3-2 Les ratios et la capacité d'autofinancement :**II.1.3-2-1 Les ratios :****A) Définition:**

Le ratio a été défini par les directions générales du crédit et des études de la banque de France : « un ratio peut se définir comme étant un rapprochement entre deux grandeurs, qui recouvrent des données brutes ,des postes comptables ou des données élaborées (fonds de roulement, valeur ajoutée ...) »¹⁰

On peut le définir aussi comme étant un élément de synthèse qui consiste à établir un rapport entre deux grandeurs. Le résultat obtenu concrétisé par une valeur ou par un pourcentage, procure une information différente de celle contenue dans chacune des deux grandeurs qui ont été combinées en fonction de l'objet de recherche.

B) Les différents ratios :¹¹

Il est possible de produire un grand nombre de ratios, cependant tous ne sont pas adaptés à l'étude de la santé de l'entreprise .On se contente généralement d'un nombre restreint de ratios significatifs, couvrant les principaux domaines de l'analyse financière : activité, rentabilité, structure, financement.....

Calculer les ratios retenus, provenant de plusieurs exercices consécutifs, et les interpréter en utilisant des statistiques intersectorielles, permet de porter un jugement dans chacun des domaines concernés.

¹⁰ Djillali BEN AMEUR, gestion financière, cours de 3^{ème} année gestion-management, année 2006-2007.

¹¹ Dov OGIEN, « Gestion financière de l'entreprise », Edition Dunod, Paris, France, 2008.

Dans notre étude, on s'intéressera spécialement à ceux qui sont, à nos yeux, les plus utiles pour établir une analyse efficace de l'entreprise :

- ✚ Ratios de structure financière
- ✚ Ratios de rentabilité
- ✚ Ratios d'activité ou de gestion

B)-1 Ratios de structure financière :

Ces ratios permettent de connaître l'état de l'endettement de l'entreprise ainsi que liquidité et sa solvabilité .Parmi ces ratios on distingue :

- Concernant le financement:

1°. Ratio de financement des immobilisations:

$$\frac{\text{Capitaux permanents}}{\text{Immobilisations}} > 1$$

- Il indique le taux de couverture des emplois fixes par des ressources stables

2°. Ratio d'autonomie financière:

$$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Endettement total}}$$

- Ce ratio mesure le degré de dépendance de l'entreprise à l'égard des prêteurs, il doit être supérieur à 1

- De façon générale, il faut que l'ensemble des dettes contractées par l'entreprise ne soit pas trop important par rapport au montant de ses capitaux propres.

3°. Ratios de financement externe

$$\frac{\text{Dettes totales}}{\text{Actif total}}$$

- Il permet d'apprécier le niveau de couverture des emplois de l'entreprise financière par des ressources externes.

- **Concernant la liquidité**

1°. Ratio de liquidité générale:

$$\frac{\text{Actif courant}}{\text{Dettes à court}}$$

- Ce ratio permet d'apprécier dans quelle mesure les actifs courants couvrent les dettes à court terme ,il doit être supérieur à 1, mais même avec un ratio > 1, l'entreprise peut connaître des difficultés de trésorerie si l'exigibilité des dettes est plus rapide que la liquidité des actifs .

2°. Ratio de liquidité réduite :

$$\frac{\text{Créances + trésorerie}}{\text{DCT (passifs courants)}}$$

Il mesure le degré de couverture des dettes a court terme par les créances, trésorerie.

3°. Ratio de liquidité immédiate :

$$\frac{\text{Trésorerie}}{\text{DCT (passifs courants)}}$$

Il exprime l'aptitude de l'entreprise à faire face à ces dettes à court terme immédiatement, il doit être inférieur à 1 car l'inverse signifie une mauvaise gestion de l'entreprise.

- **Concernant la solvabilité:**

La solvabilité est l'aptitude de l'entreprise à faire face à ses échéanciers à long terme et moyen terme. Elle est appréciée par les ratios suivants.

1°. Ratio d'endettement:

$$\frac{\text{Dettes à long et moyen terme}}{\text{Fonds propres}}$$

- Il permet d'apprécier la dépense de l'entreprise vis - à - vis des emprunts des capitaux à long et moyen terme.

2°. Ratio de la capacité de remboursement:

$$\frac{\text{DLMT}}{\text{Capacité d'autofinancement}}$$

- Ce ratio mesure la capacité des ressources financières, dégagés par l'entreprise pour faire face à ses engagements à long et moyen terme.

- **Concernant la rentabilité:**

La rentabilité est un bon indicateur de croissance. Une entreprise non rentable ne peut pas se développer. La rentabilité de l'entreprise est évaluée par les résultats réalisés dans une période donnée par rapport aux moyens utilisés.

Les variations de l'activité économiques et le recours à l'endettement influence la rentabilité. Pour évaluer la rentabilité de l'entreprise trois ratios peuvent être utilisés :

1°. La rentabilité financière:

$$\frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}}$$

- Ce ratio permet de mesurer le bénéfice obtenu sur les fonds des actionnaires.

2°. La rentabilité économique:

$$\frac{\text{Résultat net}}{\text{Actif total}}$$

- Ce ratio indique l'efficacité des entreprises dans l'utilisation de ces moyens.

3°. La rentabilité commerciale

$$\frac{\text{Résultat net}}{\text{Chiffre d'affaire hors taxe}}$$

-Ce ratio s'exprime en pourcentage, il indique le bénéfice net que l'entreprise secrète à chaque fois qu'elle réalise 100 Da de chiffre d'affaire

- **Concernant la gestion:**

Ces ratios ont pour but de déterminer la vitesse de rotation de certaines valeurs.

1°. Ratios de rotation des stocks:

Ce ratio exprime le degré de rotation du stock au cours de l'exercice.

$$\frac{\text{Chiffre d'affaires}}{\text{Stock moyen}} / \text{Stock moyen} = \text{stock initial} - \text{stock final}$$

2°. Ratios de délai de recouvrement des créances:

$$\frac{\text{Créances clients}}{\text{Chiffre d'affaires}} \times 360$$

Ce ratio exprime le temps de recouvrement des créances par le client.

II.1.3-2-2 La capacité d'autofinancement CAF :**A) Définition**

La CAF constitue une ressource interne dégagée par l'activité propre de l'entreprise au cours d'un exercice donné, et sera à la disposition de celle-ci des que les produits seront effectivement encaissés et les charges décaissées.

Elle est considérée comme un indicateur de la performance de la gestion de l'entreprise.¹²

B) L'utilité de la CAF

La CAF est une ressource fondamentale tant pour la survie de l'entreprise que de son développement.

¹²Patrice VISSAVONA : « Gestion financière ».Editions Berti,8^{ème} éditions,Alger 2004,P56 .

*Grace à la CAF l'entreprise pourra :*¹³

- ✚ Financer totalement ou partiellement de nouveaux investissements.
- ✚ Rembourser les emprunts bancaires.
- ✚ Distribuer les dividendes à ses actionnaires.
- ✚ Faire face aux risques probables de l'entreprise (provisions).

C) Calcul de la CAF :¹⁴

C) . 1 La méthode soustractive

Cette méthode dont le point de départ est l' EBE présente l'inconvénient d'être longue à mettre en œuvre par rapport à la méthode additive, toute fois, elle présente l'avantage de décrire comment se forme la CAF au cours d'un exercice. Son calcul peut se faire de deux méthodes :

➤ **A partir de l'EBE :**

Excédent brut de l'exploitation EBE

- + Produits divers d'exploitation (y compris transferts de charges)
 - Charges diverses d'exploitation
 - + Produits financiers*
 - Charges financières**
 - + Produits exceptionnels***
 - Charges exceptionnelles****
 - Participation des salariés
 - Impôt sur les bénéfices des sociétés IBS
- = Capacité d'autofinancement CAF**

¹³<http://www.lecoindesentrepreneurs.fr/la-capacite-dautofinancement/>

¹⁴<http://www.compta-facile.com/calcul-capacite-dautofinancement/>

C. 2 La méthode additive

Cette seconde méthode est en principe une méthode de vérification du calcul de la CAF son point de départ c'est le résultat net de l'exercice.

Résultat net de l'exercice

- + Dotations aux amortissements et provisions
- Reprises sur amortissements et provisions
- Résultat sur cession d'immobilisation
- Subvention d'investissement virée au compte de résultats.
- = **Capacité d'autofinancement CAF**

* Sauf reprises sur provisions.

**Sauf dotations aux amortissements et provisions financiers.

***Les résultants sur cession d'immobilisations ne doivent pas figurer dans la CAF.

****Sauf dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles.

Section02 : Evaluation du risque de crédit par la méthode des scores

Les techniques de scoring sont nombreuses mais l'objectif reste identique : augmenter l'efficacité de prise de décision .Cela passe obligatoirement par une meilleur anticipation des incidents de paiement, une adaptation de l'offre de crédit, un travail sur la réduction du risque et une planification de son évolution. Ces méthodes sont ainsi mentionnées car, en matière de financement, elles sont représentatives d'évaluation les plus abouties.

II.2.1 : Notion De Score

En anglais « score » veut dire note au sens de « donner une note »à quelque' un

« Le score est une méthode automatisée de notation fondée sur des analyses statistiques qui permettent d'affecter à chaque client une note représentative de son profil de risque pour la banque ». ¹⁵

« La méthode des scores permet de mesurer rapidement le degré de vulnérabilité d'une entreprise appartenant à un secteur donné et de la classer au sein de son secteur parmi les entreprises saines et vulnérable ». ¹⁶

II.2.2 : Objective du crédit scoring :

L'objective premier du crédit scoring est donc déterminer un score sensé être la présentation d'un certain risque pour le prêteur.

Après l'évaluation chiffrée, il suffit d'intégrer le score obtenus dans une grille d'appréciation préalablement « étalonnée » . la lecture du score suppose en effet la détermination d'une grille de risque, laquelle permettra l'interprétation du chiffre obtenu qui aidera le banquier à la prise de sa décision .

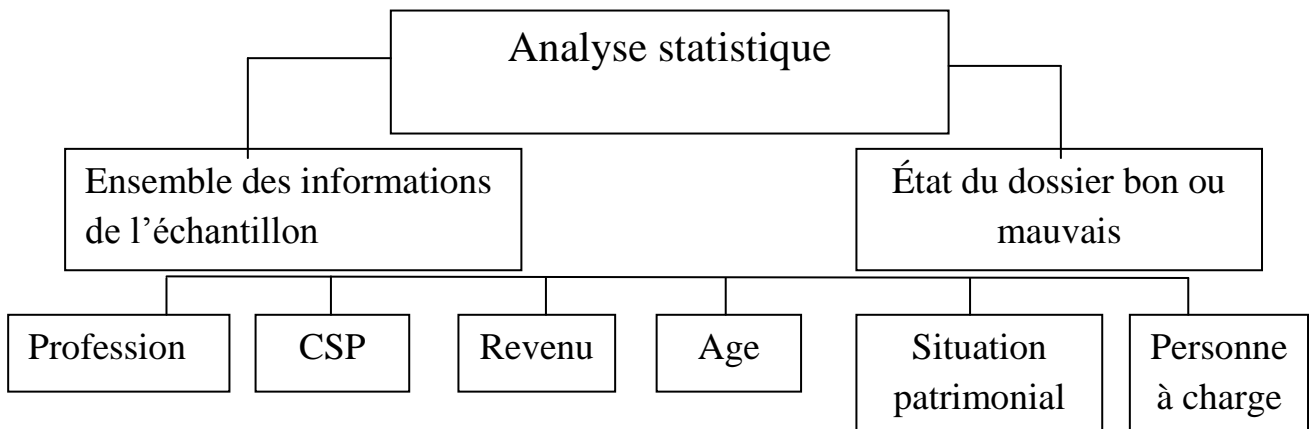
¹⁵Michel MATHIEU : « l'exploitant bancaire et le risque de crédit » revue banque,1995,P 165.

¹⁶BEATRICE et GRANDGUILLOT : « analyse financière » ;Gualino Editeur ,4^{ème} éditions,2006,P181.

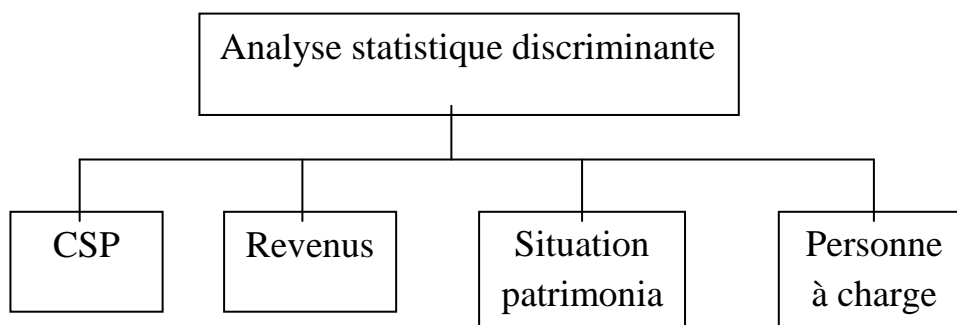
Cette technique de sélection de la clientèle née aux États-Unis dans les années 1950, s'est progressivement développée en France à partir des années 1970. Elle est aujourd'hui couramment utilisée par de nombreux établissements.

Le score consiste à attribuer au demandeur de crédit une note mesurant le risque d'impayé qu'il représente.

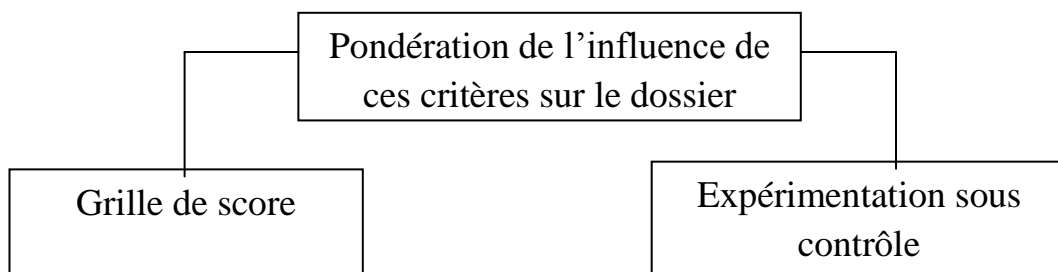
Schéma n 4 :La construction du score



Premier ensemble d'indicateur prédictif du risque

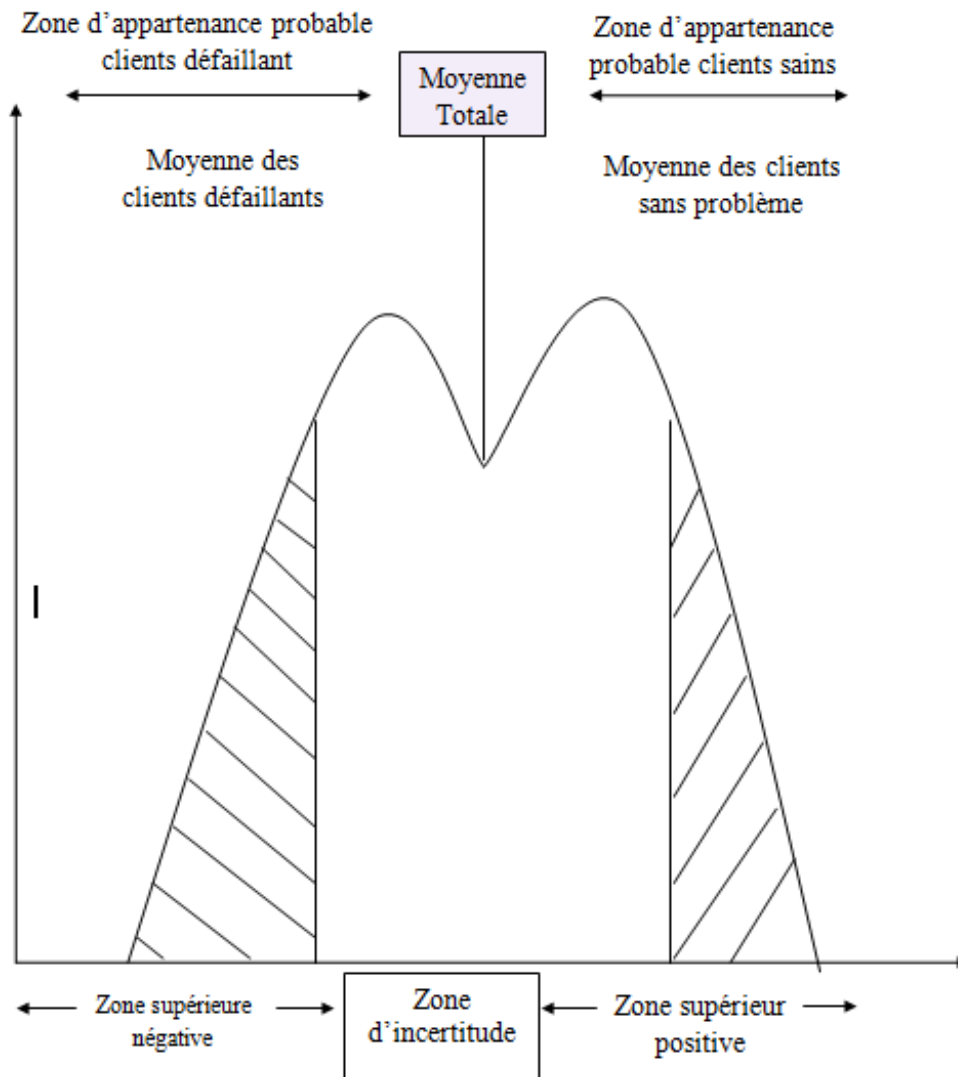


Criteres les plus predictifs du risque



Source : Mathieu M.op.cit.P167.

En règle générale , le score est élaboré à partir d'une analyse statistique de comparaison de profil de bon et des mauvais risques suivant la méthode du score sur historique.



Source : Mathieu M.op.cit.P167.

II.2.3 : présentation des expériences de certains pays :

L'idée d'évaluer le risque crédit en prévoyant la défaillance des entreprises, est une importante découverte en elle même.

Mais le fait de combiner les deux instruments statistique et analyse financière constitue un grand pas en avant dans ce domaine, bien que les résultats obtenues à l'époque n'étaient pas aussi satisfaisants qu'ils le sont aujourd'hui.






Dans ce qui suit, on va tenu à exposer les principales évolutions qui a connu la méthode des scores par ordre chronologique.

Les travaux effectués étant nombreux, on va les limités au plus important.

II.2.3.1 : l'approche multidimensionnelle «ALTMAN »¹⁷

Le modèle d'ALTMAN est le premier score ayant fait l'objet d'une publication scientifique. Outre son intérêt historique, sa simplicité est remarquable.

La fonction présentée en 1968 et modifiée par la suite est élaborée à partir du test d'une batterie de 22 ratios classés dans cinq catégories :

-  Liquidité
-  Profitabilité
-  Effet de levier
-  Solvabilité
-  Activité

¹⁷ VITROM P « risque de contrepartie :les points clés pour un système d'information »,revue banque,n 579, 1997, P63.

« ALTMAN » fut le premier à avoir établi un lien entre l'analyse financière traditionnelle par ratios et les techniques statistiques multidimensionnelles.

L'étude d'Altman porte sur un échantillon de 66 entreprises (33 entreprises saines et 33 entreprises ayant été soumises à la procédure de mise en faillite durant la période (1946- 1965).

Les résultats sont présentés dans le tableau :

Tableau n°01 : les ratios discriminants selon le modèle d'ALTMAN

X_i	Ratio	Coefficients
X_1	$\frac{\text{Fond de roulement}}{\text{Actif total}}$	0.012
X_2	$\frac{\text{Réserve}}{\text{Actif total}}$	0.014
X_3	$\frac{\text{Bénéficiaire avant impôt}}{\text{Actif total}}$	0.033
X_4	$\frac{\text{Valeur boursière}}{\text{Actif total}}$	0.03
X_5	$\frac{\text{Chiffre d'affaire}}{\text{Actif total}}$	0.999

La fonction Z résultat des 5 ratios retenus était comme suit :

$$Z = 0.012X_1 + 0.014X_2 + 0.033X_3 + 0.006X_4 + 0.999X_5$$

La valeur critique fixée par ALTMAN est la suivante :

$$Z = 2.675$$

Ceci implique que :

- Si $Z=2.675$ l'entreprise a une probabilité de 50% de faire faillite par conséquent une probabilité de 50% de survivre.
- Si $Z<2.675$ l'entreprise est considérée comme défailtante.
- Si $Z>2.675$ l'entreprise est considérée comme saine

II.2.3.2 : La fonction collongues :¹⁸

Les données comptables utilisées pour parvenir à son établissement concernaient les exercices 1973-1974 et 1975. L'échantillon, relativement restreint se composait de 35 affaires considérées comme mauvaises et autant d'entreprises considérées comme bonnes.

Les entreprises appartenaient à de nombreux secteurs d'activités parmi les quelles : la confection, la menuiserie industrielle, la chaussure, le vin, les travaux publics, la construction mécanique, l'alimentation industrielle.

Tableau N°2 : Le score « Z » de la fonction collongues.

X_i	Ratio	Coefficients
X_1	$\frac{\text{Frais de personnel}}{\text{Valeur ajoutée}}$	4,98
X_2	$\frac{\text{Frais financier}}{\text{Montant global hors taxe}}$	60 ,04
X_3	$\frac{\text{Fond de roulement net}}{\text{total bilan}}$	-18,83
	Constante	-5,45

Source : Hervet Hutin, la gestion financière. Edition d'organisation, Paris 2000.
P 473

¹⁸ Hervet HUTIN : « la gestion financière » édition d'organisation , Paris 2000, P 473

$$Z = 4.98X_1 + 60.04X_2 - 11.83X_3 - 5.45$$

L'entreprise est considérée comme mauvaise si Z est supérieur à 0, comme bonne dans le cas contraire.

II.2.3.3 : Le modèle Conan et Holder :¹⁹

Fournies par la centrale des bilans de la banque de France et par l'association Ouest atlantique (A.O.A) les données comptables prises en considération pour l'élaboration de la fonction couvraient la période 1970-1975 l'échantillon était large puisqu'il concernait 780 entreprises appartenant toutes à la région Ouest (Bretagne, pays de la Loire...ect) au cours de la période examinée, 1951 ont été en situation difficile, 629 ont continué normalement leur exploitation.

La fonction se compose de cinq ratios : elle cherche à prévoir la défaillance des entreprises :

$$Z = 0.16X_1 + 0.22X_2 + 0.87X_3 + 0.1X_4 + 0.24X_5$$

X_1 : Valeur réalisable + disponibilité / actif total

X_2 : Situation nette + dette à long et moyen terme + compte d'associés / passif total

X_3 : Frais financier / montant globale des ventes hors taxe

X_4 : Frais de personnel / valeur ajoutée

X_5 : Résultat brut d'exploitation / dettes total

Le résultat chiffré de la combinaison Z est comparé à une série de scores « limite » qui correspondent à des probabilités de défaillance.

¹⁹ Hervet Hutin, la gestion financière. Op.Cit. P 475

Tableau n°03 : Probabilité de défaillance selon Le modèle Conan et Holder



Score limité	+201	+0.048	+0.02	-0.026	-0.048	-0.068	-0.087	-0.107	-0.131	-0.164	-0.049
Score Obtenue											
Probabilité de défaillance en %	100	90	80	70	60	50	40	30	20	10	0

Source Hervet Hutin, la gestion financière. Op.Cit. P 477

Cette fonction n'est utilisable que pour les entreprises ayant une activité industrielle dotées d'effectifs compris entre 10 et 700 personnes, ne faisant pas partie d'un groupe, caractérisées enfin par un chiffre d'affaire hors taxe compris entre 100 MF et 230 MF

II.2.3.4 : Le score de l'A.F.D.C.C :²⁰

Mise au point par l'association française de directeurs et chefs de crédit, cette méthode très accessible permet à la fois :

-  D'évaluer le risque potentiel du portefeuille client
-  De choisir les sources de renseignement adaptées au risque du client

Ce score s'applique aux sociétés réalisant un chiffre d'affaire de 150000 à 75 millions d'euros.

²⁰ Hervet Hutin, la gestion financière. Op.Cit. P 478

Tableau n°4 : calcul du score de l'A F D C C :

Ratios	Coefficient de pondération	Score obtenu	Remarque
Constante		0.57	Destiné à centrer la formule en zéro
Frais financier / EBE	X (-0.0635)	=	Noter 100 si ratio < 0 Noter 100 si ratio > 0
Créance + dispo/ dette à court terme	X 0.0183	=	Noter 0 si ratio < 0 Noter 200 si ratio > 200
Capitaux permanents/ total Passif	X 0.0471	=	Noter -25 si ratio < -25 Noter 100 si ratio > 100
VA / CA	X (-0.0246)	=	Noter 100 si ratio < 0 Noter 100 si ratio > 100
Trésorerie en jours de CA	X 0.0115	=	Noter -100 si ratio < -100 Noter 100 si ratio > 100
Fond de roulement en jour CA	X 0.0096	=	Noter -100 si ratio < -100 Noter 150 si ratio > 150

Source Hervet Hutin, la gestion financière. Op.Cit. P 479

Le score total de chaque client permet de le classer dans une catégorie de risque, puis d'évaluer le risque du portefeuille client.

Tableau n°5: probabilité de défaillance du client par la méthode de l'AFDCC

Catégorie de risque d'après score obtenu « 1 »	Probabilité de défaillance dans les deux ans (en%) « 2 »	% de client par catégorie de risque « 3 »	Montant des encours par catégorie de risque « 4 »	Echelle de risque de portefeuille client 5= 2x4
A score inférieur à - 4.01	12.7			
B entre - 4.01 et 2.57	6			
C entre - 2.57 et - 1	4.96			
D entre -1 et 0.28	3.29			
E entre 0.28 et 1.26	2.15			
F entre 1.26 et 2.10	1.57			
G entre 2.10 et 2.86	1.06			
H entre 2.86 et 3.68	0.64			
I entre 3.68 et 4.83	0.38			
J supérieur à 4.836	0.42			
	% 100	% 100		

Source Hervet Hutin, la gestion financière. Op.Cit. P 480.

II.2.3.5 : Les travaux de la centrale des bilans de la banque de France :

Le modèle a été élaboré à partir de l'étude des ratios utilisés par la banque de France.

Les ratios ont été calculés pour un échantillon de 3000 entreprises industrielles de moins de 500 salaire et classées en entreprises normales et défailtantes (ces dernières ont été étudiées durant les trois dernières années précédant leur défaillance). L'observation a porté sur la période 1975 – 1980.²¹

Tableau n°6 : Les ratios discriminants de la centrale des bilans de la banque de France.

N° de ratio	Désignation des ration	Pouvoir discriminant du ratio
R ₁	Frais financiers/Résultat économique brut	41.70
R ₂	Ressources stables/capitaux investis	18.90
R ₃	Cash flou/endettement global	11.80
R ₄	Résultat économique brut/chiffre d'affaire	38.00
R ₅	Dettes commerciales/ Achats TTC	29.30
R ₆	$[VAN - (VAN-1)]/(VAN-1)$	3.70
R ₇	$\frac{\text{Stock en cours} - \text{avance client} + \text{créances commercial}}{\text{Production TTC}}$	4.90
R ₈	Achats d'immobilisation/ Valeur ajoutée	1.70

Source : GUILHOT B la méthode des scores intérêt et limites , Revenue Banque N° 468, 1987,p 39

²¹ GUILHOT B la méthode des scores intérêt et limites , Revenue Banque N° 468, 1987,p 39

la fonction « Z », elle sera établie à partir de 8 ratios, affecté de coefficient discriminants

Tableau n°7 : la fonction score « Z » de la centrale des bilans de la banque de France.

	Désignation des rations	Coefficient (x _i)
X ₁	Frais financiers/résultat économique brut	-1,255
X ₂	Ressources stables/capitaux investis	2,003
X ₃	Caf/endettement	-0,824
X ₄	Résultat économique brut/chiffre d'affaire	5,221
X ₅	Dettes commerciales/achats	-0,689
X ₆	Taux de variation de la valeur ajoutée	-1,164
X ₇	Stock en cour-avance client+créances commerciales Production	0,706
X ₈	Investissement physique/valeur ajoutée	1,408
B	Constante	-85,544

Source : GUILHOT B la méthode des scores intérêt et limites , Revenue Banque N° 468, 1987,p 39

La fonction « Z » qui discrimine les entreprises défailtantes et les entreprises normales est formulée comme suit avec :

$$100 Z = \sum x_i X_i + B$$

$$100Z = -85,544 + 1,225X_1 + 2,003X_2 - 0,824X_3 + 5,221X_4 - 0,689X_5 - 1,164X_6 + 0,706X_7 + 1,408X_8$$

Cela donne deux seuils caractéristiques de -0,250 et de +0,125 qui deviennent :

- ✚ Un score favorable (entreprise normale) : $Z > + 0,125$
- ✚ Un score défavorable : $Z < -0,250$
- ✚ Un score dans la zone d'incertitude : $-0,125 < + 0,125$

II.2.4 : l'analyse discriminante

L'analyse linéaire discriminante est une technique statistique sur laquelle se fondent la plupart des modèles de scoring. « elle permet de définir, à partir d'un ensemble d'entreprises réparties en deux groupes et caractérisées par un nombre (n) d'indicateurs financiers, une combinaison linéaire de ces indicateurs qui sépare aux mieux les deux types d'entreprises »²²

De cette définition, il ressort que l'analyse discriminante permet de réaliser aussi bien que possible, deux objectifs :

- ✚ Le premier est de distinguer, parmi les variables observées, celles qui prennent des valeurs différentes suivant les classes : il s'agit de description.
- ✚ Le second porte sur l'utilisation des résultats de l'analyse pour tout nouveau demandeur de crédit à l'aide des observations des mêmes variables : il s'agit d'affectation.

Cette méthode ne se limite donc pas à la description des données, elle aboutit aussi à une prise de décision selon une démarche statique comprenant trois phases :

- La détermination des critères de solvabilité (les variables discriminantes) : dans un premier temps il faut passer au crible toutes Les informations relatives aux entreprises figurants dans les dossiers traités.

²² LABADIE A. et ROUSSEAU O. , Crédit management , Paris , 1996, p175

Une procédure informatique est ensuite utilisée pour sélectionner progressivement dans ensemble de ratios, ceux qui sont les plus discriminants

On élabore ainsi la meilleure combinaison avec un ratio, puis avec 2 ratio, 3 ratios, ..., (n) ratios.

La combinaison choisie est celle qui présente le taux d'erreur de classement le plus faible.

Le plus souvent, la discrimination est meilleure sur un nombre restreint de ratios que sur la totalité : toute variable est porteuse d'information et au-delà d'un certain nombre de variables, l'apport d'information est quasi nul de fait de leur corrélation.

Le nombre de ratios est très variable d'un score à l'autre, mais les professionnels estiment qu'au-delà d'une quinzaine de ratios, la corrélation est telle que le modèle perd sa signification.

Interprétation des résultats et mesure de la fiabilité du modèle : la zone d'incertitude se définit comme l'intervalle à l'intérieur de quel il n'est pas possible de classer une entreprise comme saine ou défaillante.

La probabilité d'appartenir à l'une ou l'autre classe d'entreprise étant forte. Pour apprécier les qualités d'une fonction score, deux éléments sont donc importants les taux d'erreur de classement et la taille de la zone d'incertitude.

	A	B
A	X_1	X_2
B	Y_1	Y_2

Source : GUILHOT B méthodes des score-intérêt et limites-*Revue Banque* N°
466, Nov 1986 ,P 75

Groupe d'appartenance réel :

$$X = X_1 + X_2$$

$$Y = Y_1 + Y_2$$

$$N = X + Y$$

- Sure X entreprises se trouvant à priori dans l'état A, l'indicateur en désigne X_1 dans l'état A et X_2 dans l'état B .
- Sur Y entreprises se trouvent à priori dans l'état B, l'indicateur en désigne Y_1 dans l'état A et Y_2 dans l'état B.

Le meilleur indicateur (z) est celui pour lequel les pourcentages de bon classement sont les plus élevés pour l'échantillon considéré.

Néanmoins, il est important, avant de prendre une décision d'adoption de la fonction score, de vérifier et de contrôler les taux de bons classements obtenus par l'échantillon de validation, ceci permet à l'analyste de s'assurer de bon fonctionnement sur des comptes différents de ceux de l'échantillon de construction.

II.2.5 : Etape de l'élaboration de la fonction score :

Avant de commencer à réaliser les différentes phases du modèle, il est impératif de déterminer d'abord, les caractéristiques des composantes de l'univers de référence, c'est-à-dire de définir qu'est ce qu'une entreprise saine ? qu'est ce qu'une entreprise défaillante ?

En d'autres termes, qu'elle est le comportement type ou le critère qui permettra à l'analyste de distinguer entre une firme saine et une firme défaillante ?

Les analystes considèrent en générale que l'entreprise est saine, si celle-ci n'a eu aucun incident de paiement durant les cinq dernières années, et qu'à l'opposé une entreprise mal saine est celle qui a connu un ou plusieurs incidents de paiement.

II.2.5.1 : L'échantillonnage et la population ciblée :

L'échantillonnage est une étape essentielle dans la procédure qui permet de tirer des conclusions sur une population.

On est conscient aussi de fait qu'à partir de l'information partielle obtenue d'un échantillon on peut introduire une erreur plus au moins grande appelée « erreur échantillonnale ».

Cette dernière dépend évidemment de la taille de l'échantillon, mais aussi de la façon dont il est tiré. Quand l'échantillon en question sera représentatif de la population, l'erreur sera très faible.

II.2.5.2 : Modèle multi varié de classification entre deux populations :

L'analyse multi variée traite des problèmes d'inférence concernant plusieurs variables (au moins deux) associées à une seule population ou plusieurs populations différentes.

L'objectif de cette analyse est de déterminer une fonction (un indicateur) qui sépare entre deux populations qu'on va définir.

Cet indicateur est le résultat d'une combinaison linéaire entre plusieurs variables.

Les questions qui se posent pour la construction de cette fonction linéaire sont :

- Quelles variables choisir ?
- Quel poids affecter à chaque variable ?

L'analyse discriminante permet de répondre à ce type de questions.

Elle est une méthode automatisée de sélection de la clientèle fondée sur l'analyse statistique.

Il s'agit de déterminer à partir d'un échantillon d'étude la meilleure classification des clients en fonction de leur profile de risque.

Le crédit scoring repose sur l'analyse discriminante, méthode d'analyse de donnée.

Pour cela on va exposer cette méthode dans ce qui suit :

L'analyse discriminante est une méthode mathématique qui permet de distinguer entre deux ou plusieurs populations. Elle est appliquée à un échantillon d'entreprises observées au cours du temps et elle permet aussi d'établir un indicateur de classement simple.

Cet indicateur, constitué d'une combinaison des distances d'une entreprise au point moyen des différentes classes. Les entreprises sont tirées en étant affectées à la classe dont le point moyen et le point le plus proche. Une entreprise est dite bien classée si elle est affectée à sa classe d'origine.

Sachant qu'il n'y a que deux classes d'entreprise (entreprises saines et entreprise défaillantes), l'équation de la fonction (Z) peut s'expliquer de la façon suivante :

$$Z = \sum X_i R_i + B$$

Ou **R_i** : les ratios financiers

X_i : sont les coefficients numériques d'ajustement

B : une constante

Par ailleurs, l'explication géométrique de l'analyse discriminante se résume à trouver la meilleure droite de discrimination de deux classes d'origine c'est-à-dire la droite qui sépare avec le minimum d'erreur.

Dans ce cas l'espace est séparé en deux demi espaces par l'hyperplan orthogonale au segment joignant les centres des classes U_1 , U_2 et en passant par le point moyen m .

L'équation de cet hyperplan est de la forme $F(x-m) = 0$ (F est la forme linéaire discriminante entre les deux classes et le vecteur des variables des entreprises x)

La règle d'affectation d'une entreprise, représentée par le vecteur (a) des variables est donc liée au signe de la forme linéaire F , calculée en $(a-m)$

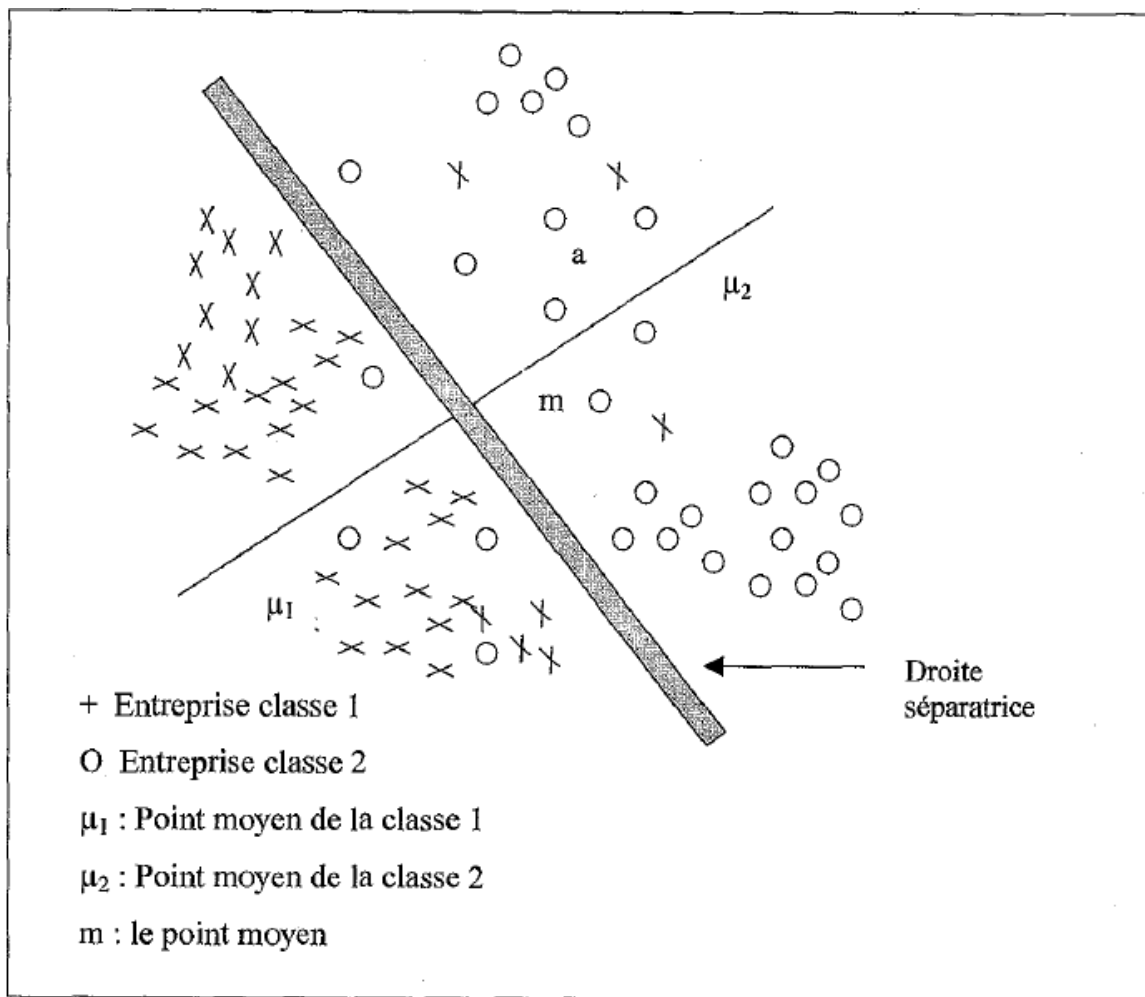


Schéma N5 : Un exemple d'affectation dans un espace à deux dimensions

Sur le schéma, l'entreprise a est affectée à la classe 2 : $F(a-m)$ est de même signe que $f(U_2-n)$ puisque a et U_2 sont de même côté de la droite médiatrice de (U_1, U_2) .

La pertinence de la fonction Z s'apprécie par rapport au nombre relatif d'entreprises bien classées à partir de leur score. Une table d'affectation est utilisée à cet effet

Cette dernière fait apparaître le nombre d'entreprise qui ont été affectés à leur groupe d'origine par la fonction Z

II.2.5.3 Interprétation des résultats :

On peut juger la fiabilité du modèle que d'après son pouvoir, sa capacité à interpréter la réalité si on suppose que les entreprises ne peuvent être affectées qu'à deux groupes A ou B, la table d'affectation se présente par un échantillon donné, sous la forme matricielle suivante :

		Groupe d'affectation des données par l'indicateur		
		A	B	total
Groupe d'origine	A	X_1	X_2	X_1+X_2
	B	Y_1	Y_2	Y_1+Y_2

Sachant que le nombre total des entreprises $N= x+y$ sur x entreprises se trouvant à partir dans le groupe A, l'indicateur en désigne x_1 dans le groupe A et x_2 dans le groupe B.

Sur y entreprises se trouvant à partir dans le groupe B, l'indicateur en désigne y_1 dans le groupe A et y_2 dans le groupe B.

Le pourcentage de bon classement sont donc calculés comme suit :

Pour le groupe A : $x_1 / x.100$

Pour le groupe B : $y_2 / y.100$

Pour l'ensemble d'entreprises $x_1+x_2 / N.100$

Le meilleur indicateur est celui qui donne de bon classement le plus élevé. Avant de prendre une décision concernant l'adoption de la fonction score, il faut vérifier et de contrôler les taux de bon classement obtenus par l'échantillon de validation, ceci permet à l'analyste de s'assurer de ceux de l'échantillon de construction.

Section 03 : Intérêts et limites des deux méthodes d'évaluation du risque de crédit²³

II.3.1 : Intérêts et limites du crédit scoring :

II.3.1.1 : Intérêts :

✚ L'obtention d'un diagnostic rapide et à moindre cout : en effet, compte tenu des volumes à traiter, des annexes souvent incomplètes, ces outils n'utilisent, pour la plupart qu'un bilan et un compte de résultat.

✚ La simplicité de l'utilisation des scores : avec l'automatisation de L'opération, l'utilisation de cette (Z) technique est en fait très simple et ne demande pas un très grand niveau de connaissance.

✚ La rapidité de l'analyse : vue que la méthode est automatisée, le traitement des dossiers des clients ne prend pas beaucoup du temps comme dans les processus normales.

✚ L'homogénéité : le crédit scoring permet de réaliser un traitement homogène des clients, ces derniers sont donc traités de la même façon quelque soit l'agence et le moment de la demande.

Ainsi la banque va pouvoir faire une évaluation objective de ces clients, donc de ces risques ce qui lui permet aussi d'adopter une politique de crédit stable et durable.

✚ le choix des ratios : pour l'utilisation du crédit scoring le problème de choix des ratios ne se pose plus.

Aussi l'importance à donner à chaque ratio n'est plus un obstacle puisque la fonction (Z) compte les ratios les plus significations à savoir les plus discriminantes et chaque ratio est lié à un coefficient qui représente le pouvoir ou le poids de ce même ratio.

²³ GUILHOT B, Op.Cit. P 105.

Tous ces avantages font du crédit scoring un outil particulièrement adapté pour le traitement de volume de dossiers importants, à forces commerciales égales

II.3.1.2 Limites :

L'inconvénient principal du crédit scoring est lié au taux de bon classement à savoir les résultats obtenus qui ne sont pas de 100%.

Ainsi le score peut causer des types d'erreurs et donc deux sortes de cout :

- ✚ Le classement d'une entreprise en faillite comme saine qui peut s'apparenter au cout d'une faillite pour créancier.

- ✚ Le classement d'une entreprise saine comme défailante équivaut à la perte d'une marge bénéficière, si l'entreprise n'a pas obtenu un prêt.

En effet la méthode des scores nécessite un suivi continue puisque des facteurs externes peuvent modifier son efficacité (modification du contexte économique législatif...), il est donc impératif d'effectuer des contrôles réguliers de la pertinence du score dont la durée de vie varie selon la stabilité ou le changement de l'environnement.

Par ailleurs il est probable que les décisions soient prises sur la base du seul modèle car il n'a jamais été question d'automatisation de la prise de décision comme le souligne PRAOG «le scoring n'est en réalité qu'un outil d'aide à la prise de décision»²⁴

²⁴ PRAOG V : « Crédit management et crédit scoring » ,Economica 1999,P52.

II.3.2 : Intérêts et limites de la méthode traditionnelle**II.3.2.1 Intérêts :**

- ✚ L'analyse financière permet d'avoir une idée sur la santé financière des entreprises et donc d'identifier celles qui seront défaillantes
- ✚ Cette analyse fournie au banquier une batterie de ratios qui sera le support de la prise de décision d'octroi ou de refus de la demande de crédit.
- ✚ Ainsi l'analyse par la méthode des ratios permet de donner des informations sur l'évolution de l'activité, sur l'évolution de structure financière et sur les performances réalisées.

II.3.2.2 Limites :

L'analyse financière est une démarche essentielle pour évaluer le risque que présente la contrepartie. Cependant elle demeure insuffisante pour la prise de décision car elle se base sur des états comptables passés et reste incapable d'anticiper la situation financière future de la contrepartie.

Elle nécessite pour une banque beaucoup de temps et un personnel qualifié, ce qui entraîne une augmentation des coûts.

Sa réalisation constitue un inconvénient majeur et cela suite à la lenteur des études effectuées et des fois au non objectivité des données fournis

De ce fait cet outil n'est pas adapté à l'analyse d'une segmentation large de clientèle.

Conclusion :

Pour conclure ce chapitre, on remarque que le but du banquier est de diminuer son risque de défaillance encouru lors de l'octroi de crédit, et pour cela il a créé plusieurs méthodes pour se couvrir de ce risque.

L'analyse financière était un début à l'évaluation du risque et une manière pour mieux gérer la défaillance d'un client. Seulement ça n'était pas assez suffisant, aux yeux du banquier, pour prévenir le risque réel lié au non remboursement des crédits. Donc il est allé de l'avant pour créer une nouvelle méthode d'évaluation du risque appelé « méthode des scores ».

Les méthodes des scores se perfectionnent sans cesse. Elles sont également appliquées dans d'autres domaines : en assurance automobile pour détecter les conducteurs à risque, en prospection publicitaire pour sélectionner des adresses sur un fichier en vue d'un courrier commercial, pour analyser le risque de perte d'un client etc...

Cependant, l'utilisateur doit être prudent quant à l'utilisation de ces outils d'aide à la décision et il doit s'assurer d'un certain nombre de précautions à la construction de tels modèles. Il doit aussi rendre compte de la sensibilité de ces modèles et être averti que la prévision peut s'écarter sensiblement de la réalité, surtout lors de changement conjoncturels.

Conclusion générale

L'appréciation du risque de crédit a été et demeure toujours le sujet le plus important pour les banques et établissements financiers dans l'opération d'octroi de crédit. Cependant, ces établissements cherchent depuis longtemps des méthodes efficaces afin de répondre à leurs besoins dans le but de diminuer le mieux possible le risque de crédit et par conséquent de maximiser leurs profits.

L'évaluation du risque de crédit par les banques algériennes est concentrée sur l'outil de l'analyse financière traditionnelle qui est incontournable. Mais qui demeure insuffisant, d'où le banquier utilise diverses informations jusque la reste insuffisantes.

Dans le même ordre d'idées, on note que l'entreprise comme le banquier font la même erreur. Ils confondent entre technique et stratégie. Il ne sert à rien d'avoir un excellent compte de résultat ou d'avoir des bons comptes prévisionnels, si autour de cela il n'y a pas une stratégie sous jacente de l'entreprise. Il est donc clair que l'analyse financière telle utilisée actuellement, est loin d'être adaptée puisque le choix d'une batterie de ratios sera nécessairement difficile et toujours subjectif avec un risque permanent de privilégier tel ou tel aspect de la gestion, d'où l'intérêt d'une approche permettant la sélection des indicateurs les plus pertinents dotés d'un pouvoir explicatif et prévisionnel, afin de quantifier le risque.

Sous cette optique, et grâce aux techniques statistiques et informatiques, on a mis en place une méthode des scores comme prolongement intéressant de la méthode des ratios.

Conclusion générale

En associant, à chaque individu un score, le crédit peut être accepté ou refusé selon qu'il atteint le seuil ou pas.

Enfin, notre but de cette étude été d'une part, de faire connaître les nouvelles approches dans l'évaluation du risque de crédit spécialement la méthode des scores. D'autre part de faire connaître la fiabilité de la méthode des scores comparativement à la méthode traditionnelle.

Dans cette démarche, on a prouvé que la méthode des scores n'est pas fiable quant à l'appréciation du risque de crédit par les banques algériennes, C'est certainement pas le seul indicateur de la défaillance de la contrepartie car il ne faut pas perdre de vue les autres variables tels que la notoriété du client, sa moralité, sa place dans le marché et bien d'autres

La méthode des scores permet seulement de détecter les entreprises défaillantes, sans détecter les causes de leur défaillance. Elle ne donne pas des taux de bon classement parfait, et doit être utilisée avec une grande prudence en raison de ces insuffisances liées d'une part à la taille d'échantillon, à la précision et l'homogénéité des données et à la formule utilisée, sa validité et son application d'autre part.

Ceci, nous amène à conclure que cette méthode n'est qu'une simple étude complémentaire et un enrichissement de l'analyse traditionnelle, aide le banquier à minimiser les risques encourus, en lui permettant une prise de décision adéquate pour l'octroi du crédit.

Conclusion générale

Bibliographie

Ouvrages

- ❖ Alain MARRION: « Analyse financière ».Editions Dunod,Paris 2001,P04.
- ❖ Arnaud SERVIGNY., : « Le risque de crédit :nouveau enjeux bancaire ».Editions DUNOD,Paris.2006.P100.
- ❖ AUGROS J.C.,QUERUEL M. : « risque de taux d'interet et gestion bancaire ».Editions Economica. Paris,2000,P16.
- ❖ BEATRICE et GRANDGUILLOT : « analyse financière » ;Gualino Editeur ,4^{ème} éditions,2006,P181.
- ❖ Brahim SANSRI : « Analyse financière ».Editions Chihab,Batna2000,P 26.
- ❖ Claude PEROCHON : « analyse comptable et gestion prévisionnelle ».Editions Foucher,Paris,2001,P55.
- ❖ Christian ZAMBOTTO, Gestion financière, 6ème édition, Edition Dunod, Paris 2004.
- ❖ Dov OGIEN, « Gestion financière de l'entreprise », Edition Dunod, Paris, France, 2008.
- ❖ Farouk bouyakoub , l'entreprise et le financement , édition casbah, alger 2000,P21.
- ❖ Gerard Melyon, Gestion financière, 4^{ème} édition, Edition Bréal, France, 2007, p 62
- ❖ Henri CALVET : « Etablissement de crédit :appréciation,evaluation et methodologie de l'analyse financière »,Editions Economica,Paris 1997,78.

- ❖ Hervet HUTIN : « la gestion financière » édition d'organisation , Paris 2000, P 473
- ❖ Hurbert DE LA BRUSLERIE« Analyse financière et risque de crédit ». Editions Dunod,2^{ème} édition,Paris 2002,p113.
- ❖ Jane BARREAU : « gestion financière ».EditionDUNOD,2^{ème} éditions,Paris 1993,P 171.
- ❖ Jean DARMON. : « stratégie bancaire et gestion de bilan »Edition Economica,1998,P107..
- ❖ Jean Delahaye: « Gestion financière ». Editions Dunod,2^{ème} édition,Paris 2000,P67.
- ❖ Jean QUITTARD : « La gestion du risque de taux d'intérêt »,Edition economica,Paris 2000,P20.
- ❖ Jean-Pierre LAHILLE : « Analyse financière ». Ed, SIREY, France 2001,P 11.
- ❖ June SAULQUIN : « Gestion financière ».EditionsVuibert, Paris, Octobre2003.P23.
- ❖ Joel BESSIS : « gestion des risque et gestion actif passif des banques ».Editions.Dalloz.1995,P18.
- ❖ LABADI A.et ROUSSEAU O , crédit management, Paris 1996,P175.
- ❖ Michel ROUACH, GÉRARD NAULLEAU : « le contrôle de gestion bancaire et gestion financière »,revue banque editeur ,3^{ème} éditions,Paris,1998,P312.
- ❖ Patrice VISSAVONA : « Gestion financière ».Editions Berti,8^{ème} éditions,Alger 2004,P56 .
- ❖ P.GAR SUAULT,S.PRIAMI : « la banque,fonctionnementet stratégie »Editions Economica,Paris 1995,P164.

- ❖ PRAOG V : « Crédit management et crédit scoring » ,Economica 1999,P52.
- ❖ Sylvie de coussergues : « gestion de la banque », édition DUNOD,2005 ,P105.

Revues

- ❖ Michel MATHIEU : « l'exploitant bancaire et le risque de crédit » revue banque,1995,P 20
- ❖ NAULLEAU.G et ROUACH .n,le contrôle de gestion bancaire et financier,revue banque,1999,P310.
- ❖ VITROM P « risque de contrepartie :les points clés pour un système d'information »,revue banque,n 579, 1997, P63.
- ❖ BUTSCH J-L « Le provisionnement du risque bancaire »revue d'économie financière n19,1999,P133.

Thèses et mémoires

- ❖ Hamid ATIDE, gestion des risques bancaires : enjeux réglementaires et opérationnels du diplôme nationale d'expert comptable ,institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises, Mai 2004,P45.
- ❖ Yacine MADOUCHE, « la problématique d'évaluation du risque de crédit des PME par la banque en Algérie », mémoire de magister option management des entreprises,Tizi ousou,2010-2011,P48.
- ❖ MOULAY KHATIR rachid : « Gestion et evaluation des risques de crédit essai d'exploration de la méthode scoring »thèse de doctorat en sciences économiques, soutenu à l'université bekhaïd tlemcen, 2007-2008

Cours

- ❖ Djillali BEN AMEUR, gestion financière, cours de 3^{ème} année gestion-management, année 2006-2007.

Textes officiels.

- ❖ Selon le code bancaire algérien : règlement n 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers.
- ❖ Règlement 2002-03 du 14 novembre 2002 portant sur le contrôle interne des banques et établissement financiers.

Site Internet

- ❖ <http://www.primofrance.org/2014/07/le-risque-operationnel-le-definir-pour-le-prevenir/>
- ❖ http://fr.wikipedia.org/wiki/Blanchiment_d'argent
- ❖ <http://www.lecoindesentrepreneurs.fr/la-capacite-dautofinancement/>
- ❖ <http://www.compta-facile.com/calcul-capacite-dautofinancement/>

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre 1 : Nature et diversité des risques bancaires	05
Introduction au chapitre 1.....	05
Section 1 : le risque de crédit bancaire	07
Section 2 : le risque de marché.....	18
Section 3 : Le risque opérationnel	22
Conclusion du chapitre 1	32
Chapitre 2 : Evaluation du risque de crédit	33
Introduction au chapitre 2.....	33
Section 1 : Evaluation du risque de crédit par la méthode traditionnelle.....	34
Section02 : Evaluation du risque de crédit par la méthode des scores.....	51
Section03 Intérêts et limites des deux méthodes d'évaluation du risque de crédit	72
Chapitre 03 : étude de cas	76
Introduction au chapitre 3.....	76
Section01 : présentation de la BEA.....	76
Section 02 Présentation du dossier de crédit	83
Section 03 L'évaluation du risque	87
Conclusion du chapitre 3	106
Conclusion générale	
Bibliographie	
Liste des abréviations	
Liste des tableaux et figures	
Table des matières	
Annexes	

Sommaire

Résumé

Le credit scoring ou la notation client est couramment utilisé dans le domaine bancaire notamment dans l'octroi des prêts dans les pays développés. Cette méthode permet d'évaluer le risque représenté par le client et ainsi donc, les pertes éventuelles que la banque aurait à supporter en cas de défaillance de celui-ci. Afin de pouvoir mettre en place cette technique, il est nécessaire d'avoir une base de donnée clientèle qui relate l'historique de chaque bancaire de chaque client ainsi que sur chaque type de prêt. De plus, afin qu'un nouveau client soit noté, il est nécessaire d'avoir des preuves fiables quant à certains critères bancaires standard (adresse repérable, ressources, ...). Dans les pays en développement où le secteur informel est très répandue et où le taux de bancarisation de la population est inférieur à 45%, les institutions financières n'ont pas les moyens d'avoir l'historique bancaire de chaque emprunteur ainsi que les preuves formelles de sa situation personnelle et professionnelle. Dans ce cas, est-il possible de mettre en place une notation client malgré le fait que les informations fournies par les clients éventuels, ne sont pas fiables et non prouvées, dans le cas où l'institution financière ne dispose pas de l'historique bancaire du prospect.

Résumé

Cette etude propose l'analyse des risques qu'encourent les banques en matiere d'octroi de credits, ainsi que les methodes utilisees, pour l'allegement de ces risques. L'analyse de l'aspect financier sera la plus dominante. Nous essayons dans la premiere partie d'etablir la relation entre le metier bancaire et le risque, en definissant le role de cette premiere et en analysant les facteurs qui aggravent ses risques et ceux qui peuvent les alléger. Dans la deuxieme partie, on etudie les methodes classiques de diagnostic d'un dossier de credit d'une entreprise, en insistant sur les demarches pratiques et celles aidant au controle des risques d'insolvabilite et d'immobilisation des fonds. Nous terminons la partie par l'etude classique des dossiers de credits des particuliers. La troisieme et derniere partie concerne l'etude et l'application des methodes statistiques dites de "credit-scoring" aux dossiers de credit des particuliers et des entreprises. La partie comporte, d'une part, une etude et une application informatisee du credit-scoring sur des dossiers de clients particuliers et une integration des notions probabilistes au systeme de notation. D'autre part, elle comporte une etude des differentes methodes d'analyse par les ratios, reposant sur l'experience et les approches statistiques. Enfin, des etudes complementaires des risques que peuvent courir les entreprises, sont evoquees. Une verification graphique de la formule de l'indice de concentration des clients des entreprises a ete realisee. A noter qu'un questionnaire d'enquete destine au service des engagements des banques nous a permis de tirer l'essentiel de l'experience francaise en la matiere, d'etudier la validite des modeles discriminants et d'elaborer la liste des ratios les plus couramment utilises et celle des ponderations des differents facteurs de diagnostic du risque bancaire.

Résumé

Notre travail parcourt un univers conceptualisé du risque de défaillance. Cette conceptualisation est exprimée spécifiquement ici, à travers celle du risque de crédit et du risque de liquidité. Elle a ainsi donné naissance à trois articles. Dans ce premier chapitre d'introduction nous avons fourni un processus de " stress testing " de sociétés particulières dépendantes du marché du pétrole brut. Dans le modèle et l'approche utilisés, on s'intéresse à la réduction de la probabilité de défaut à l'aide de moyens prudentiels adaptés. Dans le deuxième chapitre nous utilisons la relation existante entre le cycle économique et le risque de défaut pour déterminer des probabilités de détérioration de la situation financière des entreprises. Dans le troisième chapitre nous proposons, étudions et explicitons un nouvel outil financier de seconde génération adapté à la reprise d'entreprise ; le LCDSBO, le dérivé de swap sur crédit pour montage à effet de levier. Nous avons alors dans ce travail, la conceptualisation visuelle du paysage du risque de défaillance. Ce paysage est un ainsi parcouru, du formalisme des structures de la gestion du risque de défaillance jusqu'aux développements futurs des produits dérivés dont il sera le sous jacent.

السلام عليكم ورحمة الله و بركاته
اليك اخواني هذه روابط لبعض المكتبات الإلكترونية المجانية التي لا تحتاج إلى تسجيل وتحتوي على كم هائل من الكتب ورسائل الماجستير والدكتوراة .. أضعها بين أيديكم لتستفيدوا منها في القراءة والدراسة والبحث ..

[/http://www.wdl.org/ar](http://www.wdl.org/ar)

<http://www.theses.fr/?q>

[/http://libgen.org](http://libgen.org)

[/http://freescienceengineering.library.elibgen.org](http://freescienceengineering.library.elibgen.org)

<http://www.freefullpdf.com/#gsc.tab=0>

[/http://geotechniquebooks.blogspot.com](http://geotechniquebooks.blogspot.com)

<http://gen.lib.rus.ec/scimag/index.php>

<http://gen.lib.rus.ec>

<http://free-books.us.to>

<http://ebookfi.org>

<http://libgen.info>

[/http://bookos.org](http://bookos.org)

و هذا الرابط يحتوي على أهم المواقع العلمية للبحث في مختلف المجالات
<https://www.mediafire.com/p199mvg589655/.../https://www.mediafire.com>

و هذا الفيديو يبين كيفية التحميل من المواقع

<https://www.youtube.com/watch?v=2vhC9K0BBiM>

Autres sites de livres PDF et autres formats
[t=0&http://bookzz.org/s/?q=L%22art+de+la+th%C3%A8se](http://bookzz.org/s/?q=L%22art+de+la+th%C3%A8se)
http://lisaanularab.blogspot.com/2013/07/blog-post_31.html
<http://www.noorsa.net/file.php?f=6512>
[/http://www.hindawi.org/books/categories/novels](http://www.hindawi.org/books/categories/novels)
http://www.ibtesamh.com/forumdisplay-f_267.html
...<http://www.booksjadid.org/search>
و هذه أكبر مجمع رسائل الماجستير والدكتوراه في جميع التخصصات
رسائل وأبحاث ومقالات
.../<http://www.mltaka.net/forums/multka441390>



الصفحة الرئيسية للمكتبة الرقمية العالمية

تتيح المكتبة الرقمية العالمية مجاناً على الإنترنت مخطوطاتٍ وكُتُباً نادرة وخرائط وصوراً ووثائق ثقافية مهمة...

WDL.ORG